

# Le Lingot

Un journal du Saguenay

VOLUME XI

ARVIDA, JEUDI, 11 MARS 1954

NUMERO 38

Négociations post-arbitrales

## Nombreux avantages dont jouissent les employés de bureau d'Arvida

Dans un récent communiqué concernant la grève des employés de bureau aux usines de l'Aluminum Company of Canada, Ltd., à Arvida, la Compagnie déclarait que la question du salaire était l'un des facteurs principaux qui retardent le règlement de cette situation. Depuis, des déclarations publiques faites par le Syndicat laissent croire que les conditions d'emploi des employés de bureau ne seraient pas aussi bonnes que celles des employés payés à l'heure. Ces déclarations inexactes sont de nature à laisser le grand public perplexe. La Compagnie déclare dès maintenant que c'est non seulement son désir de traiter tous ses employés équitablement, mais que c'est aussi la politique qu'elle a toujours suivie et qu'elle entend maintenir dans l'avenir.

### Les salaires d'Arvida ne sont pas inférieurs à ceux payés ailleurs par la Compagnie

Les salaires versés à Arvida ne sont inférieurs en rien aux salaires payés par la Compagnie pour tout travail semblable dans ses autres bureaux d'administration à Shawinigan Falls, Toronto, Kingston et à Montréal. Dans bien des cas, les salaires versés à Arvida sont supérieurs à ceux payés aux endroits ci-haut mentionnés pour tout travail du même genre. A tous les endroits où se trouvent les bureaux de l'administration d'Alcan, les salaires des employés de la Compagnie se comparent très avantageusement aux salaires payés par d'autres employeurs pour du travail semblable.

C'est la politique de la Compagnie de donner à tous ses employés une rémunération équitable pour le travail qu'ils accomplissent. En toute justice, la Compagnie doit s'opposer fermement à toute demande faite par tout groupe d'employés dans le but de recevoir des salaires démesurés ou un traitement particulier sans justification ou sans accroissement correspondant du rendement individuel et collectif. La Compagnie croit fermement que la situation présente ne la justifie pas de concéder les augmentations de salaires exigées par le Syndicat, pas plus qu'elle ne peut raisonnablement accepter de se rendre à la demande syndicale de faire bénéficier tous ses employés de bureau de la rétroactivité du salaire. Le Syndicat n'a jamais précisé sa position auprès des représentants de la Compagnie sur cette question de rétroactivité. La Compagnie a pu toutefois estimer, sur la base de déclarations et sous-entendus faits par les représentants du Syndicat, que le montant de la rétroactivité, qui remonterait jusqu'au 15 novembre 1952, s'éleverait à un montant de \$175 par employé, peut-être \$200, peut-être plus.

Toute personne qui ferait objectivement l'étude des augmentations de salaires à Arvida depuis les dernières années constaterait immédiatement que les avancés de la Compagnie que nous venons de donner sont bien fondés. Ceci s'applique également aux autres conditions de travail, telles que vacances, indemnités en cas de maladie, heures de travail, période de repas, etc. Le Syndicat voudrait que les employés de bureau reçoivent en moyenne autant que les employés de l'usine. Remarquons d'abord qu'il existe une différence entre les conditions de travail des deux groupements. Les employés à l'heure travaillent 42 heures par semaine et ceux du bureau 33<sup>3</sup>/<sub>4</sub> heures. Pour les employés payés à l'heure, le revenu hebdomadaire moyen est de \$71.27 tandis que celui des commis de bureau est de \$69.19. Sur une base horaire, ceci veut dire que les employés à l'heure reçoivent en moyenne environ \$1.70 l'heure tandis que les commis de bureau reçoivent environ \$1.79 l'heure. D'autre part, le salaire moyen de tous les employés de bureau, ce qui comprend les messagers et tout le personnel féminin, s'élève à \$60.30 par semaine, soit \$1.58 l'heure.

En 1953, les employés de bureau d'Alcan recevaient deux augmentations de 5%. Une récente enquête conduite par le Board of Trade, de Montréal, auprès de 568 entreprises et bureaux employant quelque 31,000 personnes dont les occupations sont comparables à celles du groupe négociateur démontre que la moyenne des augmentations données en 1953 s'élevait à 4.1% pour les hommes et à 5.86% pour les femmes. Le Syndicat insiste toutefois

pour que les employés de bureau gagnent encore plus d'argent même si depuis le mois de juillet 1951, ces derniers ont reçu un total en augmentation de \$167.23 à comparer à \$453.33 pour les employés payés à l'heure. Les employés de bureau ont donc reçu ainsi toutes les augmentations rétroactives versées aux employés à l'heure en 1951 et en 1953. Depuis juillet 1951, les employés de bureau ont vu leur salaire hebdomadaire moyen augmenter de \$20.84 contre \$19.52 pour les employés à l'heure.

### Salaires des commis d'Arvida plus élevés que ceux de Montréal

Dans son rapport d'enquête, le Montreal Board of Trade a établi qu'en date du 1er octobre 1953 la moyenne du salaire hebdomadaire pour les différentes positions de commis seniors variait de \$69.69 par semaine à \$75.23 par semaine. Pour les mêmes occupations, c'est-à-dire celles dont la nature du travail s'apparente à celle qui ont fait le sujet de l'enquête, les taux de salaires payés à Arvida supportent favorablement toute comparaison. En effet, en date du 16 février 1954, en tenant compte de l'augmentation de 5% du 1er octobre 1953, les commis seniors A recevaient \$88.19 par semaine en moyenne, et les commis seniors B \$77.89. L'on peut donc dire que le salaire moyen de commis senior à Arvida était de \$8.20 à \$12.96 plus élevé par semaine qu'à Montréal pour des occupations comparables. Chez les commis intermédiaires, la position favorable d'Alcan est encore démontrable. En effet, d'après les statistiques à la disposition de la Compagnie, le salaire hebdomadaire moyen du commis intermédiaire du sexe masculin s'élevait à \$57 alors qu'à Arvida il était de \$82 plus élevé, soit \$65.82. Quant au salaire du personnel féminin dans la même occupation, il s'élevait à \$43.62 par semaine comparé à \$49.80 à Arvida. Même si la compagnie n'avait pas en octobre 1953 donné une augmentation de 5%, les salaires payés à Arvida auraient été encore supérieurs en moyenne à ceux de la région de Montréal. Il n'y a pas lieu d'être surpris si le tribunal d'arbitrage n'a pas voulu se rendre à la demande syndicale concernant l'augmentation de salaires et la rétroactivité. Au contraire, il a tout simplement confirmé que la Compagnie avait suivi une politique juste envers ses employés.

Quoique les employés de bureau aient déjà reçu plus que les employés à l'heure, même s'ils travaillent moins d'heures, le Syndicat voudrait quand même faire augmenter leurs salaires et leur obtenir en plus une rétroactivité de quelque \$175 ou plus. Il semble à la Compagnie que personne ne tient compte de ce qu'elle a déjà fait et que l'on fait preuve de peu de bonne volonté en refusant d'accepter comme juste et équitable le traitement donné jusqu'ici par la Compagnie à tous ses employés de bureau.

### Salaires plus élevés pour plus de travail

La Compagnie est consentante à payer des salaires plus élevés à ses employés de bureau si ces derniers sont prêts à donner un rendement accru en faisant plus de travail; c'est pourquoi la Compagnie a fait l'offre de rémunérer ses employés de bureau sur une base horaire de 42 heures par semaine, là où ce serait possible. Bref, la Compagnie a offert à ses employés de bureau de les traiter exactement sur la même base que ses employés de production et d'entretien et de leur accorder les mêmes conditions tels que heures de travail, retenue syndicale irrévocable, l'ancienneté, procédure de griefs, congé de maladie et autres conditions. Il semblerait que le Syndicat des employés de bureau voudrait obtenir seulement les avantages de l'une ou de l'autre catégorie d'employés. Si les commis étaient rémunérés sur une base horaire de 42 heures par semaine, au taux moyen de \$1.79 environ, leur salaire moyen passerait de \$69.19 par semaine à \$75 environ par semaine.

### Situation avantageuse des employés de bureau

Que dire des conditions de travail des employés de bureau! — Aucun travail de relève, excepté dans le cas

Suite à la page 4

### Semaine de travail réduite

En marge de la semaine de travail de 37<sup>1</sup>/<sub>2</sub> heures que l'Aluminum Company of Canada, Ltd. désire accorder à ses employés de bureau d'Arvida, la Compagnie a fait mercredi matin une proposition au Syndicat en ce qui a trait aux heures du repas du midi.

Tenant compte des opérations normales des usines, elle désire accorder une heure et trente à tous les employés de bureau travaillant à l'intérieur des usines; la journée de travail allant de 8h. du matin à midi et de une heure trente à 5h. de l'après-midi, et ce, du lundi au vendredi inclusivement.

Pour ce qui est des employés travaillant au bureau principal, à l'annexe et ceux du personnel technique, la Compagnie a offert les deux alternatives suivantes qu'ils choisiront lors d'un vote qui sera pris dès le retour au travail des employés en grève. Elle leur offre de commencer à travailler à 8h. le matin avec une heure et trente pour le repas ou de commencer à 8.15 et n'avoir qu'une heure et 15 minutes pour le diner.

En offrant de modifier ainsi les heures de travail, la Compagnie complète l'étude des demandes du Syndicat qu'elle avait accepté de faire au cours des négociations post-arbitrales.

### Activités à la Légion Canadienne d'Arvida

La prochaine assemblée de la section 209 de la Légion Canadienne aura lieu lundi prochain, le 12, à 8h.15 p.m.

La Légion est en pleine campagne de recrutement, et cette campagne durera jusqu'au 31 juillet. Par permission spéciale, tout membre qui n'a pas payé ses contributions à date, sera accepté comme un nouveau membre sur paiement des contributions de 1954. Les arrérages seront effacés.

### Trottoirs rue Burma?

Il fut question de l'importance de la rue Burma, à la dernière assemblée générale de la Ligue des propriétaires, tenue le 1er mars.

M. Aldo Lorenson ajouta que la rue Burma, à cause de sa position géographique et des développements de ce quartier, est devenue une artère principale de la Cité. La circulation y est plus dense que sur les autres rues. Ceci est aggravé par le fait que deux écoles sont érigées sur cette rue et fréquentées par beaucoup d'enfants en bas âge. Il expose que ces enfants doivent, faute de trottoir, marcher dans la rue et ce faisant crée un danger certain. Il proposa donc, secondé par M. Alcide Théberge, que puisque l'importance de cette rue va toujours croissant, que la Cité installe un trottoir comme préventif d'accidents sérieux et que puisque cette rue dessert tout un quartier, que la Cité en absorbe le coût.

### Correspondance entre le Gérant des usines et le Président du Syndicat des employés de bureau

A la suite de certains rapports d'intimidation à l'endroit d'employés de bureau d'Arvida, M. D.-H. Ferguson, gérant des usines, a envoyé, vendredi après-midi le 5 mars, une lettre à M. Adrien Plourde, président du Syndicat, et portant à son attention ces rapports d'intimidation. Le lendemain, M. Plourde répondait à M. Ferguson et l'assurait que le Syndicat

verrait à faire cesser cet état de choses: Voici le texte de la correspondance échangée: M. Adrien Plourde, président Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida, Inc., section des employés de bureau, Arvida, Qué.  
"Je regrette de vous informer qu'on a attiré mon attention sur le

fait que des employés des usines d'Arvida faisant partie du groupe négociateur qui sont actuellement au travail ou qui désirent travailler ont été menacés de mauvais traitements pour eux-mêmes et leur famille et de dommages à leur propriété dans le cas où ils choisiraient de travailler de préférence à se joindre à la grève qui est maintenant en cours.

"Nous avons fait une enquête sérieuse dans plusieurs de ces cas. La façon habituelle de transmettre ces menaces de mauvais traitements se fait par téléphone.

Quelques-uns de nos employés ont reçu jusqu'à plus de 12 appels par jour dont quelques-uns dans les premières heures de la journée. Les employés au travail ont aussi reçu des appels téléphoniques du même genre. Dans tous les cas, la personne qui appelait ne s'identifiait pas n'essayant pas de cacher sous le manteau de l'anonymat.

"De pareils gestes sèment la crainte et la consternation chez certains de nos employés qui s'absentent de leur travail contre leur propre gré. Ils subissent ainsi une angoisse morale et

mentale en plus d'une perte financière substantielle.  
"Je suis persuadé qu'à titre de président du Syndicat vous ne tolérez pas pareille intimidation ou toute autre action du même genre. De plus, vous, ainsi que la plupart des membres du groupe des employés de bureau n'êtes sans doute pas au courant que de pareils incidents ont lieu. Je tiens à attirer votre attention sur cette question sachant qu'une fois que vous serez au courant des circonstances vous prendrez les mesures nécessaires pour empêcher ce qui ne peut être que le fait d'un petit groupe d'irresponsables au sein du Syndicat".

Le gérant des usines  
D.-H. Ferguson  
Le 6 mars 1954

Aluminum Company of Canada, Ltd.  
a/s M. D.-H. Ferguson,  
Gérant des usines  
Arvida.

Cher monsieur:  
J'ai bien reçu la vôtre du 5 mars. Je regrette sincèrement si certains de nos membres ont menacé des employés non grévistes. Nous croyons que les grévistes ont le droit d'inviter tous les employés à se joindre à eux. C'est un avantage de la démocratie. Que l'invitation vienne d'un grand nombre d'employés à la fois et qu'elle soit trop persuasive, c'est presque fatal dans toute grève.

Veillez croire, cher monsieur, que nous demanderons à nos membres dès la première assemblée, de demeurer dans les limites de la décence. Quelle que soit la culpabilité syndicale de ces employés, on n'a sûrement pas le droit de s'en prendre à leur famille. Nous verrons à corriger cet état de chose aussitôt que possible.

Nous vous remercions d'avoir attiré notre attention sur ce point, nous attirerons également la vôtre si vos contremaîtres essaient de remplacer les employés de bureau par des employés payés à l'heure.

Bien à vous,  
Le Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida, Inc.  
par, Adrien Plourde, président.

### L'Aluminum a gain de cause

Le juge en chef Albert Sévigny vient de rendre son verdict le 16 février dernier au procès d'Alcan vs le regrattier Thibodeau et al en rapport avec un vol de cuivre commis aux usines d'Arvida en 1948.

Le juge a condamné le défendeur à payer une somme de \$5,406.13. Le montant demandé par la Compagnie était de \$5,900.03.

Quoique la Compagnie ait établi la quantité de métal volé à 28,205 livres, les regrattiers ont déclaré n'avoir acheté que 26,380 livres des voleurs. Le verdict alloue \$116.08 pour les frais de transport du métal et \$80 pour les autres frais.

On ne sait pas encore si les défendeurs vont aller en appel.

### Le Cercle Musical présente Alvary

LE CERCLE MUSICAL est heureux de présenter à ses abonnés LORENZO ALVARY, "Leading" basse-baryton du Metropolitan Opera de New-York et de l'Opera de San Francisco, au théâtre Capitol, mercredi le 17 mars à 9 heures p.m.

SGT ALEXANDRE TREMBLAY



Agé de 25 ans, le sergent parachutiste Alexandre Tremblay compte déjà d'excellents états de service. Il a combattu un an en Corée, où il fut blessé. En plus d'être parachutiste, il peut enseigner le maniement de toutes les armes classiques d'un peloton d'infanterie et du lance-flamme. Alexandre Tremblay est franchement engagé dans une carrière de chef, au service du Canada.

# UNE CARRIÈRE DE CHEF AU SERVICE DU CANADA



Tant que la tension internationale ne se sera pas relâchée, le Canada devra demeurer sur le qui-vive. Et pour être prêt à toute éventualité, notre pays doit renforcer son armée moderne.

L'Armée canadienne offre des carrières vraiment intéressantes aux jeunes gens sérieux. Elle leur donnera une formation de chef, c'est-à-dire qu'elle leur inculquera le sens du devoir, l'esprit d'équipe, et les rendra aptes à prendre des décisions.

Un jeune homme qui est déjà engagé dans cette voie, c'est le sergent Alexandre Tremblay, instructeur de parachutistes au Royal 22e Régiment. On voit sa photo ci-haut. Les parachutistes constituent une légion hardie et fière au sein de l'Armée canadienne. Et le sergent Tremblay est heureux d'appartenir à cette légion.

Son revenu se compare avantageusement, âge pour âge, à celui de tout autre citoyen qui, avec le même degré d'instruction et les mêmes aptitudes techniques, exerce un métier dans le civil. Mais ce militaire reçoit en outre — et gratuitement — la nourriture, le logement, le vêtement, les soins médicaux et dentaires. Et il bénéficie d'un mois de congé payé par année.

Pour une carrière de chef bien rémunérée au service de votre pays, enrôlez-vous dans l'Armée moderne du Canada.



## ENRÔLEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI DANS VOTRE ARMÉE

Dépôt des effectifs No 4, 772 ouest, rue Sherbrooke, MONTRÉAL, P.Q.  
Dépôt des effectifs No 3, Casernes Connaught, 3, Côte de la Citadelle, QUÉBEC, P.Q.  
Dépôt des effectifs No 13, Wallis House, Angle Charlotte et Rideau, OTTAWA, Ont.

Coming Soon!!!

# Bay Day!

Watch for Our  
SPECIAL SALE FLIER

Crammed with  
BAY SUPER VALUES

Wardson's Bay Company.

## M. Marcel Girard sauve la vie à un compagnon de travail

La présence d'esprit d'un employé du laminoin, M. Marcel Girard, demeurant au No 158 rue Mgr Bégin, Jonquière, a sauvé la vie d'un compagnon de travail, M. Marcellin Trudel, de la rue St-Joseph à Kénogami, lors d'un accident survenu jeudi dernier.

En effet, M. Trudel, préposé à l'opération des moulins au laminoin, était à ajuster une passe automatique (repeater), se tenant comme d'habitude, entre deux "repeaters". A un moment donné, dû à une obstruction quelconque, le câble d'aluminium en mouvement



M. MARCEL GIRARD, employé au laminoin, dont la présence d'esprit a sauvé la vie à M. Marcellin Trudel, jeudi soir dernier, quand une tige d'aluminium vint l'encercler.



M. MARCELLIN TRUDEL LA VICTIME DE L'ACCIDENT survenu au laminoin, jeudi dernier, alors qu'un câble vint l'encercler et le brûler.

### Exposition au Centre d'Arvida

La série d'expositions de peintures se poursuit cette semaine au Centre Récréatif d'Arvida. Commencée la semaine dernière par l'exposition si intéressante des travaux des élèves de Mme Eason, elle se continue cette semaine par l'exposition des travaux des élèves de M. P.-E. Berthiaume.

Nous ne doutons pas que cette exposition remportera un aussi grand succès que celle de la semaine dernière tant par l'intérêt que susciteront les oeuvres exposées que par les nombreux visiteurs qu'elle attirera.

Cette exposition commencera demain pour se terminer dimanche soir le 14.

La récolte de tomates de 1952 a été produite par 42,630 acres de terre.

## Protestations déniées à des travailleurs

Ils avaient refusé, sans raison, de franchir une ligne de piquetage

Ottawa 4, (PCF) — L'arbitre de la commission d'assurance-chômage a réaffirmé une règle bien établie qui refuse les prestations aux travailleurs qui ne traversent pas, pour se rendre dans des établissements affectés par une grève, une ligne de piquetage dont les membres n'usent pas de violence.

Une décision rendue le 3 courant, rejette les réclamations de travailleurs non-grévistes de Windsor (Ontario) qui n'avaient pas voulu se rendre à leur travail en traversant les lignes de piquetage établies, en juin dernier, par des peintres en grève.

L'arbitre, le juge Alfred Savard, a rejeté le jugement d'une cour de référés qui avaient décidé que les ouvriers réclamant le bénéfice de l'assurance "avaient craint de subir des représailles" "s'ils traversaient les lignes".

Cas de violence  
L'arbitre a jugé que le piquetage n'était pas accompagné de violences et il a ajouté:

"J'ai constamment maintenu le principe, établi depuis longtemps, en vertu duquel le refus de traverser une ligne de piquetage où ne s'exerce aucune violence constitue une participation non équivoque à un conflit du travail..."

Le conflit de Windsor mettait aux prises l'International Brotherhood of Painters (AFL-TIC) d'une part, et de l'autre la Bourse des Entrepreneurs et Constructeurs de Windsor, ainsi que l'Association des Constructeurs d'habitations du Grand Windsor.

"La Presse"

## Le docteur H.-H. Gilbert reçoit sa certification

Le docteur H.-H. Gilbert d'Arvida a récemment été certifié spécialiste en chirurgie générale par le collège de physiciens et de chirurgiens de Québec.

Le docteur Gilbert pratique à Arvida depuis 1945.

## Prochainement!!! VENTE SPÉCIALE

# Jours de la Baie

Voyez notre circulaire remplie de VALEURS ÉTOILES LA BAIE

Compagnie de la Baie d'Hudson

décrivit un cercle complet au-dessus de la tête de M. Trudel, et vint l'encercler à la taille.

Comme on le sait, ces câbles d'aluminium sont chauffés à environ 400 degrés Fahrenheit et passent à grande vitesse dans ces machines. M. Trudel fut entraîné vers les tournettes à chevilles (pin-reels).

Réalisant le danger dans lequel se trouvait M. Trudel, M. Marcel Girard, opérateur des "pin-reels" intervint en appliquant, à l'instant même, la pression nécessaire à l'interrupteur d'urgence.

Dans les quelques instants que la machine requiert pour s'arrêter, M. Trudel vit ses vêtements littéralement coupés en deux par la chaleur du câble, et subit des brûlures à la région abdominale. A l'arrêt du câble, M. Trudel eut la force de se dégager lui-même du câble qui l'entourait, et eut ainsi la vie sauve.

M. Trudel fut transporté à l'Hôpital Général du Saguenay, où il fut traité.



## NOUVEAUX BUREAUX

On est prié de noter que les nouveaux bureaux d'informations de l'ARMÉE CANADIENNE à Jonquière sont situés dans L'EDIFICE FLAMAND, 49 RUE ST-AIME. Les jeunes qui désirent obtenir des renseignements sur l'armée sont priés de se présenter du lundi au vendredi de chaque semaine de 10 h. a.m. à 6 h. p.m. Tél.: 2-2601.

Le recensement décennal de 1951 indiquait que quelque 152,775 Canadiens ne parlaient ni le français ni l'anglais.

Le personnel des hôpitaux généraux du Canada a coûté en salaires et en gages plus de \$82,600,000 en 1950.

# ATTENTION

## CAMIONNEURS...

IL VOUS FAUT VOIR CES SPECIAUX QUE VOUS OFFRE VOTRE GARAGE DE CONFIANCE.

Vous obtenez une meilleure valeur à un prix défiant toute compétition.



1951 FORD . . . . \$550  
3 TONNES

1951 CHEVROLET 550  
3 TONNES

1950 FORD . . . . 475  
3 TONNES

1949 FORD . . . . 475  
3 TONNES

1948 STUDEBAKER 275  
2 TONNES



DISTRIBUTEURS

OLSMOBILE - CADILLAC  
AUTOS ET CAMIONS CHEVROLET  
PNEUS DOMINION ROYAL

TEL. : 4-7721

80 EST, RACINE

CHICOUTIMI

## Démonstration de la machine à coudre

# NEW-HOME

samedi le 13 mars de 2 h. à 5 h. 30 p. m.

par

Mlle Deconsigny



Cadeau très appréciable à cette occasion avec l'achat d'une NEW-HOME durant cette démonstration

\$169<sup>95</sup>

Nous vous invitons à venir vous renseigner sans aucune obligation de votre part.



345 RUE DAVIS

TEL.: 8-5831

ARVIDA

# Le Lingot

Un journal du Saguenay

Journal hebdomadaire publié par le Service de l'Information des usines d'Arvida de l'Aluminium Company of Canada Ltd. et imprimé par l'Imprimerie du Saguenay Limitée, à Chicoutimi. Service de nouvelles: La British United Press. Abonnement — sauf pour les employés d'Alcan — \$2 par année. Ce numéro a été tiré à 11,500 exemplaires

Membre de: Association des hebdomadaires de langue française du Canada Canadian Industrial Editors Association

Directeur M. Aime Gagné  
 Rédacteur en chef M. Lucien LeMay  
 Page féminine Mlle Aline Vincent  
 Rédacteur M. Jacques-E. Fortin  
 Page anglaise M. Pierre Fenot  
 Préposé à l'annonce M. Claude Nadeau  
 Photographie M. Maurice Bégin  
 Adresse postale C. P. 6, Arvida, Québec

ARVIDA, JEUDI 11 MARS 1954

## NOMBREUX AVANTAGES...

(suite de la 1ère page)

de quelques employés; aucun travail physique, lourd et pénible, aucune chaleur, aucune humidité; des heures de travail plus courtes; aucun travail le samedi; repas du midi à la maison, somme toute une situation avantageuse à tous les points de vue.

En cas de maladie, la Compagnie accorde un traitement spécial à ses employés de bureau. En accordant ce traitement, elle tient compte du fait que ces derniers ne bénéficient d'aucun paiement pour le temps supplémentaire travaillé, comme c'est le cas chez les employés payés à l'heure. Il est à remarquer d'autre part que les employés de bureau ne perdent pas de salaire en cas de retard au travail et dans de nombreuses autres circonstances. En 1952, la Compagnie a payé à des employés de bureau tombant sous la juridiction du groupe négociateur qui comprend environ 375 employés, un montant de \$27,473.70, alors qu'au cours de la même année, elle a payé \$66,663.80 à ses employés à l'heure dont 5,153 étaient éligibles à l'indemnité sur salaire en cas de maladie ou d'accident. En résumé, un groupement qui est 13 fois et demi plus petit que le groupement des employés à l'heure a tout de même reçu un montant qui n'est que deux fois et demie moindre. En somme, le traitement reçu en proportion, est définitivement à l'avantage du groupement des employés de bureau. Il n'y a pas à se surprendre si le tribunal d'arbitrage recommandait aucun changement sur cette question. En effet, le tribunal déclarait: "Votre conseil d'arbitrage est d'opinion de refuser cette demande du Syndicat". De plus, ce même tribunal déclarait dans sa sentence que le système maintenant en vigueur semble raisonnable et qu'en conséquence il n'y avait pas lieu de modifier le statu quo sur cette question. L'enquête du Board of Trade révèle que 67% des employeurs de la ville de Montréal n'ont pas de politique fixe au sujet des congés en maladie. En général, la durée du paiement est fixée par la direction, en tenant compte des années de service, du dossier de l'employé et de son rendement, tout comme le fait Alcan. La Compagnie est surprise de constater que le Syndicat fait dire au tribunal des choses qu'il n'a jamais dites s'il faut en juger par une récente déclaration du Syndicat, à l'effet que la Compagnie ne suivait pas la recommandation du tribunal sur cette question.

### Semaine de travail de 37 h. 30

Le Syndicat réclame 1h. 30 pour le repas du midi. L'enquête conduite par le Board of Trade de Montréal démontre que 91% des employés de bureau à Montréal ont une heure ou moins pour le repas du midi alors que seulement 3% jouissent d'une période de 1 heure et demie. La Compagnie est prête à mettre en vigueur une semaine de 37 heures et demie sur la base actuelle de 5 jours par semaine. En effet, le 10 mars, dans une lettre au Syndicat, la Compagnie faisait la proposition suivante: pour tous les employés de bureau, qui travaillent à l'intérieur de l'usine, 1 heure et demie pour le repas du midi. Pour les employés de bureau qui travaillent dans le bureau principal ou dans l'annexe, l'une ou l'autre des alternatives suivantes, dont l'application sera décidée par le vote majoritaire de tous les employés concernés, à savoir, commencer à travailler le matin à 8 h. 15 et n'avoir qu'une heure et quart pour le repas du midi ou commencer à 8h. et bénéficier d'une période d'une heure et demie pour la période du repas. A Montréal, 47% des employés jouissent d'une semaine variant de 37 à 38 heures et demie.

### Neuf congés statutaires

La Compagnie continuera à donner neuf congés statutaires ce qui est supérieur à la ville de Montréal où la moyenne est de huit congés seulement. Le Syndicat réclame le lendemain de Noël et du Jour de l'An comme congés additionnels. Dans la grande industrie et dans les grands bureaux d'administration ce n'est pas la tendance générale de donner le lendemain de Noël et du Jour de l'An en congé. A Montréal, 11% seulement des employés ont droit au lendemain du Jour de l'An et 22% au lendemain de Noël.

Mardi le 9 mars, la Compagnie rencontrait un conciliateur provincial venu à Arvida à la demande de la Chambre de commerce d'Arvida. La Compagnie lui expliqua les raisons de son attitude présente, lui indiquant que par comparaison les employés de bureau ont reçu un traitement raisonnable. La Compagnie profita aussi de la situation pour expliquer à ce dernier les offres faites au Syndicat concernant les heures de travail, la clause de l'ancienneté, la retenue syndicale et l'évaluation des tâches. Les représentants de la Compagnie déclarèrent qu'ils étaient toujours désireux d'en venir à une entente avec les employés de bureau et entendaient continuer après le retour de ces derniers la même politique équitable que la Compagnie a toujours poursuivie dans le passé.

# cette semaine

par Aimé GAGNE

## Le droit de travailler: droit de tout homme libre

Il y a exactement deux semaines que les employés de bureau des usines locales ont choisi d'entrer en grève pour appuyer leurs revendications syndicales. Cette grève qui a débuté jeudi après-midi le 25 février dernier est tout à fait légale, puisque les employés représentés par le Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida, Inc., section des employés de bureau, ont passé par tous les stades prévus par la Loi des relations ouvrières de la Province.

Si l'on peut regretter que les membres du Syndicat aient choisi de déclarer la grève alors que les négociations post-arbitrales étaient en cours, il faut par contre reconnaître qu'ils ont su jusqu'ici maintenir une ambiance d'ordre et de calme, ambiance qui ne peut qu'aider à anéantir éventuellement un règlement de ce conflit ouvrier. Cette attitude des employés en grève est tout à leur honneur. Il est à espérer qu'ils voudront la conserver jusqu'au règlement final.

Tout en étant légale, cette grève n'est pas sans imposer aux employés en chômage volontaire, des obligations graves qu'ils ne peuvent ignorer ou

feindre d'ignorer. C'est ainsi que si le recours à la grève est garanti aux travailleurs par nos lois ouvrières, il ne leur permet pas pour cela de porter atteinte à la liberté individuelle de leurs compagnons de travail. Egalement, s'il leur est permis en une telle occasion d'inciter, les employés à faire cause commune avec eux, il leur est interdit en tout temps d'intimider ou de menacer leurs compagnons qui choisissent de continuer à travailler. Ce droit de travailler, de pourvoir à la subsistance de sa famille est aussi sacré pour le travailleur que celui de faire la grève pour appuyer les revendications syndicales. L'un ne va pas sans l'autre.

De même que la loi des grèves autorise le piquetage des établissements concernés, elle ne prive pas pour cela les employés de leurs droits fondamentaux, dont le plus important est celui de travailler. Le piquetage est permis, dit la loi, pourvu qu'il soit pratiqué de façon paisible et pourvu aussi que les piquets de grève s'en tiennent à obtenir et à communiquer des informations. En un mot, le piquetage ne prive personne du droit de travailler dans l'établissement affecté.

Tout en garantissant au travailleur le droit de travailler, la loi du piquetage garantit en même temps à l'employeur son droit de continuer à faire marcher son entreprise; elle ne prive en aucun temps l'employeur, ses employés ou autres personnes de leur droit d'entrée ou de quitter les terrains ou la propriété de la Compagnie. Finalement, la loi permet à l'employeur en question, à ses employés ou autres personnes d'exercer leur droit de porter ou de transporter des marchandises, du matériel, de l'équipement ou d'autres propriétés transportables destinés à entrer ou à sortir des terrains de la Compagnie. De nouveau, le droit de l'un ne va pas sans l'autre. Le piquetage est donc permis pourvu qu'il respecte la liberté de l'autre.

En dépit de l'ambiance d'ordre et de calme qui règne depuis les débuts de la grève, il n'en demeure pas moins opportun de rappeler à nos lecteurs quelques-unes des obligations que les droits de liberté individuelle et collective imposent à tous les citoyens. Ce n'est que dans le respect de ces libertés que la paix et la concorde peuvent régner.

## Le carrousel des nouvelles

prenaient de la valeur. Ils ne doivent pas regretter d'être devenus actionnaires de leur Compagnie.

UN HIVERNAGE A STADACONE, nouvel ouvrage de G. Cerbelaud-Salagnac, et publié chez Fides, à Montréal, raconte d'une manière romanesque, un récit historique puisé aux sources mêmes des relations de voyages de Jacques-Cartier. Le tout constitue un livre passionnant qui permet aux jeunes et même aux moins jeunes de revivre dans toute sa gloire les premiers épisodes de la découverte de notre pays. Cerbelaud-

Salagnac a publié un autre roman dans la même collection. Il a pour titre: "Le canon tonne à Saint-Eustache". Dans ce roman, il raconte les événements qui ont marqué l'insurrection de 1937. Il est publié par le même éditeur.

### ALUMINIUM LIMITED

Mardi, 9 mars  
 Plus haut, 50% Plus bas 50%  
 Mercredi, 10 mars  
 Ouverture 50%

## Sommaire des réserves d'eau

### Bassin du Lac St-Jean

#### 1. PROVISION D'EAU

Réservoir	% rempli 8 mars	% rempli 1 mars	% changement
a) Lac St-Jean	35%	45%	- 10%
b) Passes Dangereuses	54%	56%	- 2%
c) Lac Manouan	9%	12%	- 3%
TOTAL	38%	44%	- 6%

#### 2. LAC SAINT-JEAN

#### ÉCOULEMENT DES EAUX DU BASSIN

Moyenne du 22 fév. au 28 fév.	— 14,600 pi. cu. s.
% de la normale	— 118 %
Moyenne du 1 mars au 7 mars	— 17,100 pi. cu. s.
% de la normale	— 154 %
% augmentation	— 35 %

#### 3. PRECIPITATION POUR MARS 1954

Station	Total à date	Total normal mensuel
Isle-Maligne	.60 pouces	2.44 pouces
Passes Dangereuses	.86 pouces	3.37 pouces
Lac Manouan	1.32 pouces	1.66 pouces

#### 4. PRECIPITATION TOTALE POUR FEVRIER 1954

Station	1954	Moyenne	% de la moy
Isle-Maligne	1.73 pouces	2.13 pouces	81%
Passes Dangereuses	2.98 pouces	2.73 pouces	109%
Lac Manouan	1.43 pouces	1.89 pouces	76%

#### 5. ÉCOULEMENT DES EAUX POUR FEVRIER 1954

Station	1954	Moyenne	% moy.
Lac-St-Jean (Total)	16,300 pi. cu. s.	13,700 pi. cu. s.	117%
Passes Dangereuses (seul.)	3,500 pi. cu. s.	3,000 pi. cu. s.	117%
Lac Manouan (seulement)	1,700 pi. cu. s.	1,400 pi. cu. s.	121%

LES EMPLOYÉS qui ont acheté des actions communes d'Aluminium Limited lors de la mise en vente de celles-ci à prix de faveur au mois d'octobre dernier n'ont pas été sans remarquer combien leurs actions

## M. C.-A. Locke membre du Club des pionniers de Saguenay Power, Ltd.

La semaine dernière le gérant général de la Compagnie Saguenay Power, Ltd., M. C.-A. Locke, comptait vingt-cinq années au service de cette compagnie.



M. Locke, qui habite présentement Isle-Maligne, a passé la majeure partie de ces vingt-cinq ans dans notre cité où il s'est créé des relations amicales et durables. Avant de succéder à feu W.-S. Rumpföldt à Isle-Maligne, M. Locke a gravi graduellement les nombreux échelons qui devaient finalement le conduire au poste de gérant général le 1er octobre 1951. En outre, il fut secrétaire ad-

joint de la Compagnie Saguenay Power Ltd, de la Saguenay Transmission Company Limited et la Compagnie du chemin de fer Alma & Jonquière.

Entré comme commis pour la Compagnie Saguenay Power Ltd à Arvida le 1er mars 1929, M. Locke fut nommé surintendant des propriétés le 1er octobre 1938. Lors du dernier conflit mondial, il fut nommé gérant du bureau d'emploi de l'Aluminum Company of Canada Ltd, le 1er juin 1942 et gérant adjoint le 29 novembre de l'année suivante. Il assumait également les responsabilités additionnelles d'officier industriel du transit. Il retourna à la surintendance des propriétés de Saguenay Power le 1er août 1945. Quatre ans plus tard M. Locke était appelé au siège social à Montréal où il devenait assistant-trésorier des compagnies Saguenay Power Ltd, Saguenay Transmission Company Ltd et de la compagnie du chemin de fer Alma & Jonquière. Le 1er juillet 1951, on le nomma gérant adjoint de la compagnie Saguenay Power Ltd, à Isle-Maligne, et enfin gérant général le 1er octobre 1951.

M. C.-A. Locke est né le 13 avril 1904 à Fitchburg, Mass. E.-U. Excellent bilingue profondément intéressé aux questions sociales, il est un travailleur qui ne se lasse jamais et qui a la méthode voulue pour abattre une énorme besogne en peu de temps. Il agrémente ses loisirs de bonnes parties de tennis, de ski et de pêche.

Il est père de quatre enfants.

## 25 ans au service de la Cie Electrique du Saguenay

Un autre employé de la Compagnie Electrique du Saguenay, vient de compléter 25 années de service avec cette compagnie, il s'agit en l'occurrence de M. Thomas-Louis Tremblay, employé au département de la comptabilité.

M. Tremblay fit ses débuts à la Compagnie Electrique du Saguenay à titre de vendeur d'accessoi-

rs qu'il passa beaucoup de temps avec sa famille, et que de temps à autre, il assiste à une partie de hockey.

Né en 1905, M. Tremblay devint orphelin en 1911, l'année où il commença ses études commerciales, études qu'il termina en 1922. Il travailla au département de circulation du Progrès du Saguenay



M. Adélar Lapointe, grand comptable de la Compagnie Electrique du Saguenay remettant à M. Ths-Ls Tremblay une montre en aluminium pour marquer ses vingt-cinq ans au service de cette compagnie. Au centre, on reconnaît M. Paul Beaulieu, trésorier de la Compagnie Electrique du Saguenay.

res électriques, poste qu'il occupa environ 18 mois. Il fut ensuite transféré à la lecture des compteurs; il assumait cette fonction pendant 13 ans, puis il devint chef des lecteurs de compteurs. Il fut transféré au département de la comptabilité en 1950.

Il a épousé, en 1929, Cécile Blackburn et il est le père de 11 enfants, dont un est marié, et sept étudiants.

Les passe-temps favoris de ce pionnier sont la pêche, la lecture et le bridge. Il joue au bridge avec son épouse et un groupe d'amis, et il organise même des concours. M. Tremblay nous a aussi

quand ce dernier était quotidien; puis il fut vendeur chez Gagnon et Frères, avant d'entrer à la Compagnie Electrique du Saguenay.

M. Tremblay est aussi l'un des promoteurs de l'A.C.J.C., et l'un des fondateurs des zouaves pontificaux à Chicoutimi. Il en détient le grade de sergent porte-drapeau. M. Tremblay a aussi fait partie de la ligue des propriétaires, et a été secrétaire de la Société St-Vincent-de-Paul, durant 5 ans.

Comme on peut le constater, M. Tremblay est encore jeune, pour un pionnier, et nous lui souhaitons de nombreuses et fructueuses années.

Arrêtez! Buvez!  
Rafraîchissez-vous!  
avec un  
*John Collins*

la plus rafraichissante des liqueurs douces

Docteur  
**Dominique Gaudry**  
F.R.C.S. (C)  
Spécialiste: Chirurgie, Gynécologie  
Bureau: 144 Turnbull,  
Québec, tél.: 3-0429

**MAISONS A VENDRE  
A ARVIDA**

OCCUPATION IMMEDIATE

1 maison dite "Staff House", 13 pièces, située au numéro 228 rue Davis — \$16,000 payable comptant.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS  
VEUILLEZ VOUS ADRESSER A

**Aluminum Company of Canada, Limited**  
s/d L-ROGER LATRAVERSE  
Département des Propriétés 392 rue Mellon, Arvida, Qué.

*The Saguenay Inn*  
Arvida, Qué.

Pour vos

- RECEPTIONS
- BANQUETS, Etc.
- THE

RESERVATIONS:  
Gérant Saguenay Inn  
Signalez 8-3641

**JUBILÉ D'OR**

**50**

**ième**

**VENTE ANNIVERSAIRE**

*Gagnon Frères*

**MEUBLES DE VOTRE LOCALITE  
DU 11 AU 27 MARS**

**Voyez notre circulaire en pages 8 et 9 pour nos magnifiques spéciaux du Jubilé d'Or.**

**Prix et conditions spéciales.**

DENTAL SURGEON  
**Dr Marc-A. Levesque**  
 610 Mellon Street Tel.: 8-5364  
 ARVIDA

**Emilien Côté, B.S.C.**  
 COMPTABLE LICENCIÉ  
 Tenue de livres —  
 Impôt, etc.  
 253, Est rue Racine  
 Chicoutimi — Tél.: 4-6142

**AUBAINES EXCEPTIONNELLES**



1949 MONARCH SEDAN, Air conditionné	<b>\$450.00</b>
1949 PERFECT SEDAN, Chaufferette	<b>450.00</b>
1948 PONTIAC SEDAN, Chaufferette	<b>450.00</b>
1948 CHEVROLET SEDAN, Chaufferette	<b>450.00</b>
1941 FORD SEDAN, Chaufferette	<b>95.00</b>

**3 modes de paiement: Comptant, Notre plan GMAC, Mise de côté jusqu'au printemps.**



31 East, J.-Cartier Chicoutimi Tel.: 4-4428  
 Notre représentant à Arvida  
**Jacques Boily - Tél.: 8-5334**



**GOÛTEZ... ET COMPAREZ!**

*How to Make Your Hats...*

**CLEANER**



We get out more dirt... even embedded grit and grime from deep in the fabric!

**SPOTLESS**



We get out the most stubborn spots... and perspiration stains!

**LIKE NEW**



AA-22

A perfect blocking job... original velvety texture restored!

**TRY OUR DIFFERENT CLEANING AND BLOCKING SERVICE**



**LE NETTOYEUR IDEAL CLEANER**  
 of your locality  
 Tel.: 2-3561 - 2-2781

**Karl Engel sera entendu aux Jeunesses Musicales**

Les Jeunesses Musicales, section d'Arvida, auront le privilège d'entendre dimanche prochain, le 4 courant, le grand artiste suisse Karl Engel à l'école Saint-Georges.

Le concert commencera à 3h. précises. Voici quelques notes sur cet intéressant artiste:

l'École Normale de Paris sous la direction de M. Alfred Cortot et de Mlle Reine Gianoli. Il termina brillamment et obtint la licence de Concert en 1948.

En 1951, il fut vainqueur du concours Busoni à Bolzano, Italie. En 1952, il se classa deuxième au très réputé concours international Reine Elizabeth de Belgique.

Si M. Engel fait sa première visite au Canada il n'en est pas à ses débuts en Europe. L'Allemagne, la Belgique, la France, la Hollande, l'Italie, le Portugal et la Suisse l'ont souvent acclamé. Les grands orchestres symphoniques de ces villes ont aussi eu recours à ses services. Mentionnons les Concerts Lamoureux de Paris, la Société Philharmonique de Bruxelles, presque toutes les sociétés de Suisse.

Cet artiste est voué à la plus grande carrière et les Jeunesses Musicales du Canada sont heureuses de recevoir cet échange J.M. de Suisse.



M. Karl Engel fit ses études musicales au Conservatoire de Bâle sous la direction de M. Paul Baumgartner.

Après avoir obtenu en 1945 un premier prix de virtuosité à ce Conservatoire, il poursuit ses études à

**Léopold Côté**



L'ardent représentant!  
 VIVRE LE PNEU  
 L'ADDITIONNEUSE "Remington"  
 La Librairie Commerciale, Lée  
 110 CARTIER CHICOUTIMI 4407

BUVEZ  
**PEPSI-COLA**  
 BIEN FROID  
**GOÛTEZ... ET COMPAREZ!**

FAITES VOTRE COUTURE ET EPARGNEZ

**La Lingerie d'Arvida Inc.**

vous offre ses

**SPECIAUX DE LA SEMAINE**



Un lot de 1500 verges de draperies.  
 Régulier \$3 à \$4 **\$2.49**  
 POUR .....  
 la verge

Flanellette blanche  
 27", régulier \$0.39 **\$1.00**  
 3 VERGES

Ainsi que des centaines de lignes de nylon, toile et coton dans les dernières nouveautés qui viennent d'arriver.

**La Lingerie d'Arvida Inc.**  
 LE CENTRE DES TISSUS DE LA REGION  
 410, rue Mellon Tél.: 8-5686 ARVIDA  
 Commandes par malle remplies avec soin.

**PNEUS - PEINTURE - BATTERIES**

**UNITED AUTO PARTS SAGUENAY - LTD -**

Pièces de rechange, reconstruction à neuf et échange de moteurs pour toutes marques d'automobiles et de camions.

LEO TREMBLAY Gérant  
 326, Boul. Lamarche  
 Tél.: 4-4478-4-4479

**POUR..... 1¢**



Pour 1¢ vous pouvez faire fonctionner une horloge électrique de 2 watts pendant 17 jours.



L'électricité, le meilleur et le plus indispensable des services demeure la moins cher.

**La Compagnie Electrique du Saguenay**



# VENTE

# ANNIVERSAIRE SAIRÉ

du 11 au 27  
mars



*Gagnon*  
Frères

NOUVEAUTÉS ET MEUBLES  
CHICOUTIMI

**20% 30% 50%**  
DE RÉDUCTION

C'est notre JUBILÉ D'OR et nous entendons le célébrer d'une manière non équivoque... Depuis un an déjà nous songions à cette vente 50e Anniversaire que nous vous offrons en guise de remerciement pour un demi-siècle de commerce agréable...

Il a fallu des mois et des mois d'efforts à tous nos gérants et chefs de rayons pour obtenir pour vous, des plus grands manufacturiers, des marchandises de choix que vous aimerez et ce, à des prix vraiment dignes d'un JUBILÉ D'OR

# La femme, coeur du foyer



A l'exposition de peintures des élèves de madame J.-R. Eason, classe des enfants, tenue en fin de semaine au Centre de Récréation. Plus de 700 visiteurs, tant adultes qu'enfants ont visité cette magnifique exposition. On reconnaît Jacques Rouleau et Réjean Blanchette.

## Exposition de peintures des plus jeunes artistes d'Arvida

Plus de 700 personnes ont visité en fin de semaine l'exposition de peintures des élèves de madame J.-R. Eason, classe des enfants. Les exposants, tous très jeunes — il y en avait un de deux ans et plusieurs de trois et quatre ans — étaient au nombre de cinquante, soit la classe entière.

Je n'ai jamais rien vu de si charmant que toutes ces peintures et ces dessins alignés sans prétention et traduisant le monde merveilleux et pourtant réel de l'enfance. Ce qui frappe au premier abord, c'est la diversité des sujets et la liberté d'expression. Tous ces tableaux sont différents et portent, à une exception près, un nom donné par l'enfant. On se rend compte que les petits ne s'oublient pas et voient le monde à partir d'eux-mêmes; "Moi et papa", "Moi déguisé en clown", "Moi lançant quelque chose", "Moi et Peggy", etc. Les plus âgés, ceux qui ont dépassé six et sept ans,

ont cependant reproduit des scènes d'actualité: "Le feu chez Steinberg", la mascarade, une partie de hockey, etc.

Au cours de madame Eason, on pratique l'art créatif. L'enfant apprend à se servir du pinceau, à employer les couleurs, etc. au fil de l'inspiration... il commence à extérioriser son petit monde. Au tout début, il se contente d'appliquer des couleurs sans but, seulement pour le plaisir de voir le papier se colorer; ensuite, il traduit ses idées, il donne un nom à ses dessins (vers l'âge de trois et quatre ans) et il trouve une série de symboles pour représenter le monde extérieur: un cercle, avec deux "pattes" peut s'appeler "Moi" ou "Peggy" ou "Daddy", etc. A mesure qu'il se développe, l'enfant tend à se rapprocher de la réalité et ses dessins sont plus élaborés.

Le rôle du professeur dans une telle classe? Laisser les enfants

s'exprimer et leur donner les notions requises au moment opportun. C'est un enseignement purement individuel. On n'enseignera pas par exemple à la classe entière les lois de la perspective, pour les faire appliquer ensuite dans des exercices répétés: tous les enfants ne sont pas prêts à recevoir ces explications au même moment, ils ne sont pas rendus au même stade. Un enfant dessine par exemple une cabane de bois rond; il s'aperçoit qu'il ne sait pas rendre le côté de la maison et l'inclinaison du toit: cet enfant est prêt à recevoir des explications: c'est le temps pour le professeur d'intervenir. Il lui explique donc toute la marche à suivre, lui fait faire des applications et le laisse ensuite à son travail. L'enfant a appris ces lois de perspective au moment où il en avait besoin et où il était capable de les appliquer: il ne les oubliera jamais. A un autre qui désire reproduire une ombre et qui ne sait pas de quel côté la placer, le professeur lui expliquera cette loi à l'aide d'un projecteur de poche par exemple: il verra par lui-même comment un côté d'un objet peut être illuminé et un autre dans l'obscurité. Tout l'enseignement de l'art créatif est basé sur cette formule: laisser l'enfant libre de s'exprimer et de ne pas lui montrer à résoudre un problème avant que celui-ci ne se pose. Tout au plus, tente-t-il indirectement de faire surgir le problème. Comme résultat, chaque enfant se développe selon son rythme propre et les explications arrivent toujours à propos. C'est une méthode d'enseignement qui est reconnue depuis assez longtemps en Europe, mais qui n'a pas été appliquée dans notre province avant il y a quelques années, et encore, à Montréal seulement. Ce cours d'art créatif pour les enfants était donc une nouveauté à Arvida et l'exposition tenue au Centre de Récréation était une réelle innovation. Nous souhaitons bien que madame Eason continue ses cours l'an prochain. L'exposition sera l'autant plus intéressante que nous pourrons voir les oeuvres et les commençants et des plus avancés. Notons en passant que l'exposition des peintures des élèves de madame Eason, classe adulte, aura lieu au Centre de Récréation, les 19, 20 et 21 mars prochains.



M. et madame C. A. Locke Jr. photographiés à l'issue de la cérémonie de leur mariage qui eut lieu samedi le 27 février en l'église de St-Joseph d'Alma. Madame Locke était mademoiselle Noema Lapointe, fille de M. et madame J.-E. Lapointe de St-Joseph d'Alma et M. Locke est le fils de M. C. A. Locke, gérant général de Saguenay Power, Isle-Maligne, et de madame Locke.

## Carnet Mondain

### SUCCEES:

Ann, fille de M. et Mme G.H. White, est arrivée première dans l'épreuve préliminaire au festival des Arts et des lettres, à Notre-Dame-de-Grâce, Montréal; le 3 mars, on a pu la voir sur l'écran de télévision, lors du concours final.

### VOYAGES:

M. et Mme Antonio Riverin d'Arvida sont de retour d'un voyage à Montréal et Beauharnois; ils ont été les invités de leur fille et de leur gendre, M. et Mme Roméo Gaudreault de Beauharnois.

M. et Mme A. Gilmore Sr d'Arvida ont passé la fin de semaine à Sorel où ils ont assisté au baptême de leur petite-fille Susan, enfant de M. et Mme A. Gilmore Jr, née le 21 février.

### BAPTEMES:

Marie - Bertrande - Marlene, enfant de M. et Mme Lorenzo Bérubé, a été baptisée le 6

tel, a été baptisé le 7 mars en l'église St-Jacques d'Arvida; parrain et marraine, M. et Madame Raoul Martel, grands-parents de l'enfant.

Sont nés à l'Hôpital Général du Saguenay:

A M. et Mme Alex. Pageau, une fille, le 28 février.

A M. et Mme Lorenzo Bérubé, une fille, le 28 février.

A M. et Mme Léonard Larouche, un garçon, le 1er février.

A M. et Mme Neville Smith, un garçon, le 1er mars.

A M. et Mme Gérard Lévesque, une fille, le 2 mars.

A M. et Mme D. Robertson, une fille, le 3 mars.

A M. et Mme G.-B. McLintock, une fille, le 4 mars.

Sont nés à la Clinique St-Joseph de Jonquière:

A M. et Mme Laurent Maltais, une fille, le 5 mars.

A M. et Mme Maurice Tremblay, une fille, le 4 mars.

A M. et Mme Duncan Lorne,



M. et madame Lorne De Rouin (Thérèse Pilotte) dont le mariage a été célébré samedi le 27 février en l'église Ste-Thérèse d'Arvida; la mariée est la fille de M. et madame Rosario Pilotte d'Arvida et le marié est le fils de M. et madame Walter De Rouin d'Arvida. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. l'abbé W. Lavoie, vicaire à la paroisse Ste-Thérèse; madame Roméo St-Jean et M. Bernard Wilschire ont exécuté le chant à la messe et M. Marcel Jean de Kénogami touchait l'orgue. La réception eut lieu à l'hôtel Mont-Valin.

un garçon, le 4 mars.

A M. et Mme Aurélien De Roy, une fille, le 4 mars.

A M. et Mme Lucien Mercier, un fils, le 5 mars.

A M. et Mme Sylvio Racine, un fils, le 6 mars.

A M. et Mme G.-H. Tremblay, un fils, le 7 mars.

Nous publions avec plaisir toutes les photographies de mariages que les employés et les résidents d'Arvida veulent bien nous faire parvenir. Ce service, ainsi que celui du Carnet Mondain est gratuit.

Joseph - Raoul - Réjean, enfant de M. et Mme René Mar-

## Souper canadien

Les dames du Cercle d'Economie Domestique organisent un souper canadien qui aura lieu le 11 avril au sous-sol de l'église Ste Famille. Le comité d'organisation se compose de madame Camille Lapointe, présidente, et de Mlle Blanche Lespérance, mesdames Philippe Bégin et Paul-Emile Labrecque. Les aides sont mesdames A. Levasseur, J.-H. Desjardins, E. Normandeau, E. Lapierre, A. Bouchard, R. Naud, ain-

que Mlles F Fraser, M.-A. Bouchard et Gladys Bouchard. Le prix des billets est de un dollar.

## Remerciements

Les dames de Sainte-Anne de la paroisse St-Philippe d'Arvida remercient sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de la partie de cartes qui a eu lieu le 23 février.

Rédactrice  
Aline VINCENT

le carnet de la maison

**Varions le menu  
du carême**

**Soupe au saumon**

- 1 tasse de saumon
- 1 pinte de lait
- 2 cuillers à soupe de beurre
- 4 cuillers à soupe de farine
- 1½ cuiller à thé de sel
- Pincée de poivre

Egoutter l'huile du saumon, retirer peau et arêtes et faire frémir dans le lait. Passer au tamis ou employer le malaxeur électrique. Assaisonner et lier avec beurre et farine cuits ensemble. (6 portions).

**Oeufs à la suisse**

- 4 oeufs
- ½ tasse de crème
- 1 cuiller à soupe de beurre
- 2 cuillers à soupe de fromage râpé ou de miettes de roquefort
- Sel
- Poivre
- Poivre rouge

Fondre le beurre dans une petite poêle à omelette, ajouter la crème. Verser les oeufs un par un, saler, poivrer et ajouter une pincée de poivre rouge. Cuire jusqu'à ce que les blancs soient presque tout à fait pris. Saupoudrer avec le fromage. Finir de cuire et servir sur rôtie. Verser un peu de crème sur la rôtie.

**Soufflé aux oeufs**

- 2 cuillers à soupe de beurre
- 2 cuillers à soupe de farine
- 1 tasse de lait frémi
- 1 tasse de crème frémie
- 4 oeufs
- 1 cuiller à thé de sel.
- Une pincée de poivre rouge

Défaire le beurre en crème, ajouter la farine et verser peu à peu lait et crème. Cuire au bain-marie 5 minutes, ajouter les jaunes d'oeufs, battus jusqu'à ce qu'ils soient bien fermes et couleur citron. Retirer du feu, ajouter l'assaisonnement, y mélanger les blancs battus en neige ferme. Verser dans un plat ou dans des moules individuels beurrés, mettre dans une casserole d'eau chaude et cuire à four doux (300 F.) de 45 à 60 minutes ou jusqu'à consistance ferme. Servir dans un plat allant au four. (4 à 6 portions).

**Soufflé de thon**

- 2 c. à table de beurre
- 2 c. à table de farine
- ½ tasse de lait
- 1 c. à thé de persil
- 1 tasse de thon
- 2 jaunes d'oeufs
- ½ c. à table de sel
- 2 blancs d'oeufs
- Poivre
- Moutarde

Faites une sauce blanche épaisse en faisant fondre le beurre auquel vous ajouterez la farine et le lait. Faites cuire sur un feu lent, brassant constamment jusqu'à épaississement. Ajoutez le sel, le poivre, la moutarde, le persil et le thon qui a été défait en lamelles. Ajoutez les jaunes d'oeufs battus. Laissez refroidir. Incorporez dans les blancs battus, versez dans une casserole beurrée que vous mettez dans un récipient plus grand, contenant 1 pouce d'eau chaude, et faites cuire 40 minutes à four modéré.

**Poisson blanc au four**

Choisissez un poisson blanc de 4 livres, faites-le nettoyer et préparer. Essuyez-le avec un linge humide, salez à l'intérieur et à l'extérieur et étendez de graisse fondue. Remplissez d'une farce au pain utilisant une demi-recette de farce à volaille. Disposez le poisson dans la rotissoire, recouvrez de noix de beurre ou de tranches de bacon. Faites cuire à four modéré de 45 minutes à 1 heure, arrosant de temps à autre à moins que vous ayez utilisé du bacon alors qu'il n'est pas nécessaire d'arroser. Glissez sur un plateau chaud, garnissez de persil et de pointes de citron. Servez tel quel ou avec un crème aux oeufs ou aux champignons.



Madame David Petitpas

**Elle s'est prêtée à six transfusions**

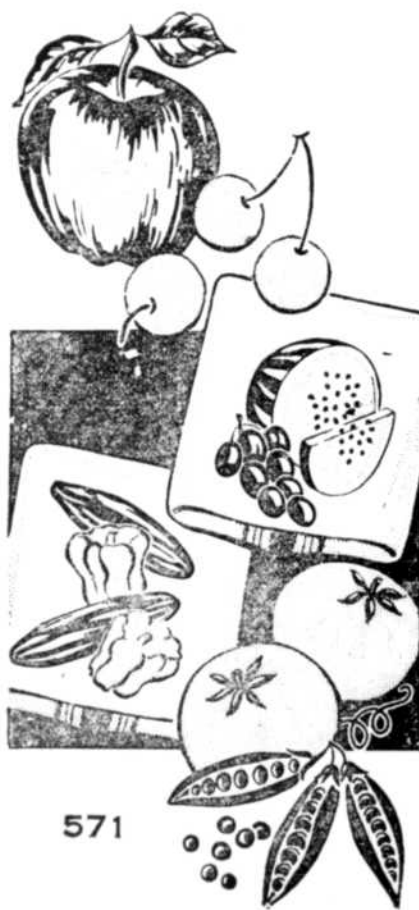
Madame David Petitpas était au chevet de son mari à l'Hôtel-Dieu, en 1947; le médecin venait de prescrire une transfusion et on ne trouvait personne qui puisse en donner sur le champ: c'est alors que madame Petitpas s'offrit à en donner elle-même. Ce fut sa première contribution à une transfusion: six fois par la suite elle a donné du sang bénévolement: deux fois à l'Hôpital Général du Saguenay, pour la Croix-Rouge, trois fois à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi et une fois à la Clinique St-Joseph de Jonquières. Madame Petitpas compte bien en donner encore dans l'avenir: elle estime que c'est un grand service à rendre, et que le fait de donner du sang une fois par année n'affecte en rien sa santé.

Madame Petitpas est la mère du soldat Petitpas qui, pendant son séjour en Corée, écrivait régulièrement à notre journal pour donner les nouvelles des gars de la région qui étaient cantonnés avec lui. Il nous avait fait parvenir une pho-

to du groupe, que nous avons publiée dans le temps. Le soldat Petitpas est maintenant de retour et demeure avec sa mère, au No 185 de la rue St-Léandre, il est opérateur au département des pouvoirs. Deux autres fils demeurent aussi avec madame Petitpas: Honoré, qui est employé aux salles de cuves, et Leo qui est électricien pour Alcan à Shipshaw.

Madame Petitpas aime beaucoup la lecture: c'est son passe-temps favori. Elle me dit avec humour que le genre de lecture qu'elle préfère, ce sont les lettres de ses enfants qui sont éloignés. Elle est la grand-maman de seize petits-enfants qu'elle aime beaucoup et qu'elle se plaît à gâter.

**Dessins colorés**



571

PATRON No 571 — Ces fruits colorés simuleront la plus délicate broderie sur les toiles et serviettes de la cuisine. Aucun point d'aiguille cependant, vous appliquez un fer chaud sur le décalque posé sur le tissu, et les motifs et teintes apparaissent aussitôt.

Le PATRON LAURA WHEELER comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail. Les huit motifs mesurent de 3¼ x 1½ à 4 x 4½ pouces.

Pour vous procurer ce patron, écrivez au Service des Patrons, Le Lingot, 60 Front St. Ouest Toronto, Ontario, en ayant soin d'inclure un bon postal ou un mandat d'express, de 0.25 taxe comprise.

**Si votre enfant  
est têtù**

Son entêtement provient souvent de ce qu'il cherche à affirmer sa petite personnalité: il suffit parfois que vous opposiez à ses projets pour qu'il s'y obstine, que vous lui prescriviez quelque chose pour qu'il ait immédiatement envie de faire le contraire: il a l'esprit de contradiction.

Si vous n'approuvez pas ce qu'il veut entreprendre, ne le contre-arguez pas. Il renoncera peut-être de lui-même alors que votre opposition formelle l'aurait renforcé dans sa décision.

S'il s'est obstiné, attendez-le aux résultats, mais ne l'humiliez pas, en lui disant par exemple: "Tu vois, je te l'avais bien dit" — "Voilà où tu en es arrivé: c'est bien fait."

Le traitement des défauts de l'enfant demande, vous le voyez, beaucoup de patience, beaucoup de compréhension, pour tout dire, beaucoup d'amour.

**L'enfant arriéré**

Suivant sa capacité, un enfant arriéré peut apprendre. Il peut souvent apprendre un métier manuel qui lui permettra de se subvenir à lui-même plus tard. Il faut lui donner le plus tôt possible tout l'enseignement qu'il peut assimiler. Les membres de la famille doivent entourer cet enfant de toute l'affection possible, afin qu'il grandisse en se sachant aimé et admis, adopté.

**Déménagé**

Notre magasin est maintenant déménagé au 380 de la rue Mellon, Arvida, local autrefois occupé par H.R. du Nord.

Il nous est agréable de vous inviter à venir admirer nos dernières nouveautés et consulter nos bas prix.



— Chapeaux — Gants — Sacoques —  
Hâtez-vous de faire votre choix dans nos spécialités pour dames

**AU FOYER DE LA MODE**

380 rue Mellon Tél.: 8-5138 Arvida

**POUR UN MEILLEUR SERVICE**

Vous obtiendrez votre appel interurbain en moins de temps

**SI VOUS DONNEZ LE NUMERO**

Prenez note de tous les numéros interurbains dont vous pouvez avoir besoin puis

**DONNEZ LE NUMERO**

chaque fois que vous téléphonez à l'extérieur de votre localité. Ainsi vous obtiendrez votre communication plus rapidement.



La Compagnie du Téléphone  
Saguenay-Québec

# TOUJOURS LA MEILLEURE!



Ed. Landry



Irénée Tardif



A. Pedersen



C. Duperré



A. Tremblay

## Hommages à nos pionniers



Placide Nolet



Irénée Tremblay



J. Gauthier



F. Scrimin



C. Grubisick

Au cours de l'année 1953, trente-deux employés des usines d'Arvida ont complété leur premier quart de siècle avec notre Compagnie et sont devenus membres du Club des pionniers de l'aluminium du Saguenay qui compte aujourd'hui 301 membres.

# Aluminum Company of Canada, Limited

USINES D'ARVIDA

(Quatrième d'une série d'annonces destinées à renseigner le public sur les activités des usines d'Arvida).

## Un tube pneumatique qui facilite le transport des échantillons d'aluminium

Par Jacques-E. Fortin

La production de qualité supérieure, de l'aluminium et de ses alliages, requiert un contrôle rigide de leur composition chimique.

Afin de rencontrer ces exigences et pour aider à diminuer le coût de la production, les usi-

métal en fusion, aux quatre coins de la fournaise, avant la coulée. Il a pour but de hâter le transport des échantillons du métal des fournaies C.C.P. jusqu'au laboratoire, afin que l'analyse se fasse sans délai, permettant ainsi la connaissance

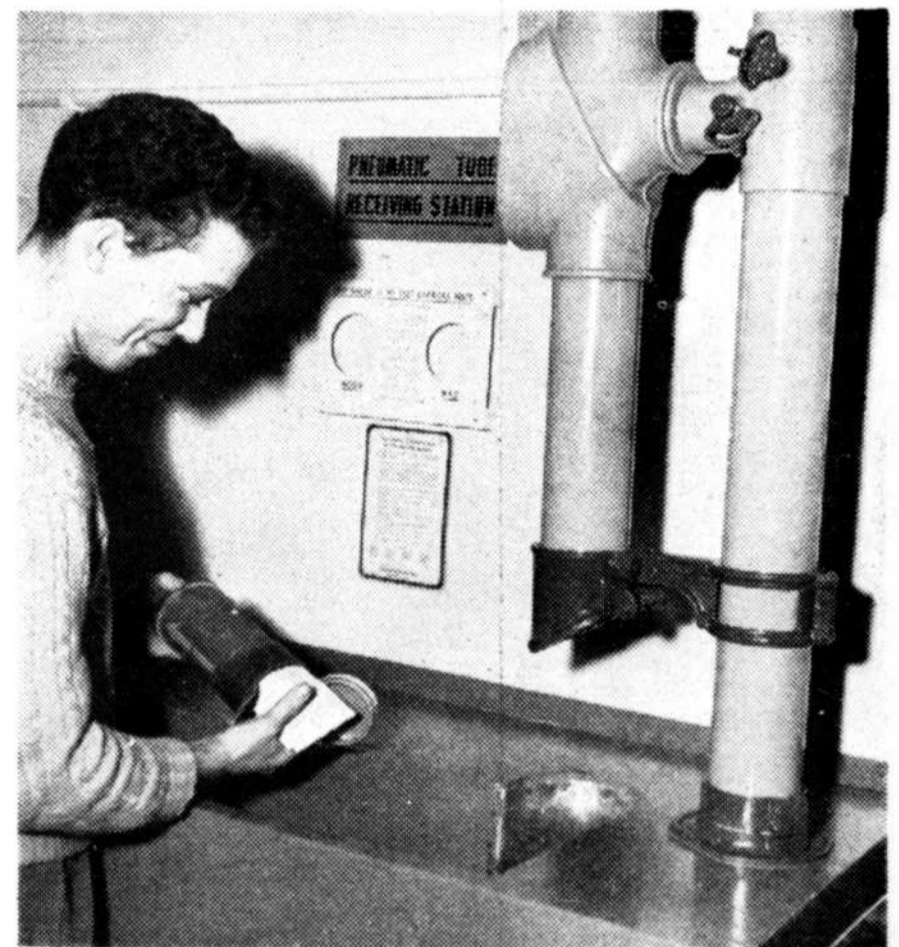


APRÈS AVOIR MOULÉ L'ÉCHANTILLON, le responsable de la fournaise le place dans un cylindre qu'il introduit dans le tube pneumatique qui l'amènera au laboratoire.

nes d'Alcan à Arvida ont fait, récemment, l'installation d'un tube pneumatique qui sera suivi de près par l'installation d'un deuxième quantomètre.

de la composition du métal, avant de le couler dans les moules.

Ce tube a été installé parce qu'il a été prouvé par le sys-



A L'AUTRE BOUT DU TUBE, un technicien reçoit l'échantillon qui devra être préparé pour l'analyse.

Ce concours d'équipement moderne, comme nous l'a expliqué M. G.-W. Mears, surveillant au laboratoire de spectrophotométrie, leur permettra de donner un meilleur service au département de la fonte.

Ce tube fait pendant au système d'analyse rapide des échantillons urgents (rush samples), qui sont pris à même le

time d'échantillons urgents (rush samples), que le coulage du métal de rebut pouvait être considérablement diminué.

Le fait de recevoir le résultat de l'analyse si rapidement permet au préposé à la fournaise de faire, s'il y a lieu, les corrections qui s'imposent et de mieux balancer son alliage, afin d'être dans les limi-

tes requises, qui sont de plus en plus sévères.

Cette innovation merveilleuse, qui est due au département technique, prouve de façon concluante, le rôle important joué par ce département, dans le bon fonctionnement des opérations de l'usine.

Aussi cette amélioration sensible dans les méthodes de production permettra une plus grande efficacité dans l'usage des fournaies C.C.P., réduisant au minimum le temps d'attente

des fournaies. Elle permettra aussi une distribution plus régulière du travail au quantomètre.

Avant l'installation de ce tube pneumatique, les fournaies devaient suspendre leurs opérations pour des périodes plus ou moins longues, variant de 30 à 60 minutes; le temps pour un messenger de faire le trajet entre les différentes fournaies et le laboratoire, afin d'y faire analyser l'échantillon.

Depuis l'installation de ce tu-

be, le trajet le plus long, celui de la fournaie C.C.P. 27, située à environ un mille du laboratoire, se fait en un temps record de 3 minutes 15 secondes. Cela signifie que l'analyse est faite et le résultat téléphoné au préposé à la fournaie en la moitié moins de temps qu'il ne fallait autrefois, à un messenger, pour faire le trajet en sens unique seulement.

De plus, quatre personnes, qui faisaient la messagerie entre les fournaies et le laboratoire sont maintenant employées à des occupations différentes. L'emploi du tube aidera aussi, avec le temps, à diminuer l'inventaire des lingots coulés, ce qui représente une forte somme de capital qui sommeille.

D'autres services encore seront rendus par le tube pneumatique: par exemple, l'envoi du courrier urgent, l'envoi des listes de chargements et pour la livraison d'échantillons réguliers pour des expéditions urgentes, tel un bateau prêt à être chargé, etc., etc.

Ce tube est fait d'aluminium coulé ici à nos usines, et qui a été extrudé en longueur de 40 pieds, aux usines d'Alcan à Kingston; il a un diamètre intérieur de quatre pouces, et une longueur totale de 5,000 pieds.

Il a son départ à la fournaie C.C.P. No 27, où est située la première station d'envoi.

Les autres stations sont aux fournaies C.C.P. Nos 21, 16, 10 et 2. Le tube est suspendu à environ 30 pieds du sol, dans ces bâtisses, et à une hauteur de 45 pieds dans la refonte du magnésium.

D'une bâtisse à l'autre, le tube est suspendu à des tours construites spécialement à cet effet, et passe sous les lignes de transmission. Il est aussi suspendu à des câbles d'acier, afin de lui conserver sa ligne droite.

L'installation de ce tube a coûté plus de \$25,000 et a été sous la surveillance de Lanson-Murray Limited, experts en la matière. Aux stations d'envoi, le préposé aux fournaies place son échantillon dans le tube, et le transport se fait par la succion exercée par deux moteurs qui font le vide. L'un est placé dans la bâtisse 32, et l'autre au laboratoire. Le cylindre voyage à environ 20 milles à l'heure dans ce tube.



NOUS VOYONS ICI le préposé à la fournaie, prendre un échantillon à même le métal en fusion, et le couler dans un moule afin d'en faire des électrodes pour analyse.



LE CYLINDRE CONTENANT L'ECHANTILLON file dans le tube, en direction du laboratoire à une vitesse de 20 milles à l'heure environ.



LE POLISSAGE DE L'ELECTRODE est fait par un autre technicien et précède immédiatement l'analyse.



L'ANALYSE DE L'ECHANTILLON est faite, à droite, et la lecture de la composition, à gauche, le tout se fait en quelques secondes.



LE RESULTAT EST IMMEDIATEMENT téléphoné au préposé à la fournaie, qui note la composition.



APRES QUELQUES MINUTES SEULEMENT, le métal, dont on connaît maintenant la composition est coulé dans les moules et sera expédié sous peu. Des échantillons d'au res formes, non illustrés ici sont manipulés de la même manière, voir les lingots des machines C.C.P.

**Vous désirez une excellente voiture... ?**



EH BIEN! faites l'acquisition de l'un de ces spéciaux, offerts à des prix INCOMPARABLES.

**1948 MERCURY \$595**

sedan 4 portes, licence 417,480

**1947 MERCURY 495**

Sedan 4 portes licence 288,250

**1946 NASH 495**

sedan 4 portes, chaufferette

**1950 CHEVROLET 550**

3 tonnes avec bascule hydramatic et boîte.

**1950 FORD 450**

1 tonne Pick Up, air conditionné, 4 pneus neufs



**COTE BOIVIN AUTO (JONQUIERE) LTEE.**

DISTRIBUTEURS

CHEVROLET - OLDSMOBILE

CAMIONS CHEVROLET

PNEUS DOMINION ROYAL

TEL.: 2-3564

578 RUE ST-DOMINIQUE

JONQUIERE

## BESOIN D'ARGENT?

**OBTENEZ DE \$50 À \$1,000 SANS GARANTIE NEGOCIABLE**

Service rapide, le même jour. Prêts accordés contre votre signature. Empruntez pour liquider vos vieilles dettes: combustible, impôts, ou pour toute autre raison valable.

CONDITIONS RAISONNABLES. Choisissez vous-même votre mode de paiement. Jusqu'à 24 mois pour rembourser. Téléphonez ou passez aujourd'hui... oubliez vos soucis d'argent! Libérez-vous, faites un emprunt, en vous adressant à une maison sûre et amicale...



## HOUSEHOLD FINANCE

121 est, rue Racine, téléphone 3530

CHICOUTIMI, P.Q.

SUCCURSALE DE JONQUIERE: 278, rue St. Dominique, téléphone 2-3521

L'endroit idéal pour vous régaler avec votre famille



Nous accordons une attention toute spéciale aux dames qui, en groupes, désirent prendre le thé entre 4 h. et 6 h. de l'après-midi.

Pour réservations: 8-5385

**HALFWAY INN**

aux limites d'Arvida

## Les règlements de la future exposition d'arts et photos

Le Comité des arts et métiers de l'Association athlétique et récréation d'Arvida a nommé MM. André Rochon, d'Arvida, René Bergeron, de Chicoutimi et Paul Berthiaume, d'Arvida pour agir comme membre du comité de sélection pour la section des arts de l'exposition d'art et de photographie qui aura lieu à Arvida du 1er au 4 avril. MM. W. Fraser, d'Arvida, J.-Gérin Lajoie, Chicoutimi et W.-F. Campbell, d'Arvida composeront le comité de sélection de la section de photographie. Le rôle du comité de sélection est de choisir les oeuvres qui méritent d'être exposées. Chacune d'elles fera l'objet d'un certificat de reconnaissance.

L'exposition d'art sera jugée par M. Gérard Morissette, conservateur du musée provincial de Québec, Mme J.-R. Eason, d'Arvida et M. Guy Barbeau, de Chicoutimi. La section de photographie sera jugée par M. Gérard Morissette, Mlle Aline LeMay, de Chicoutimi et M. J.-W. Boily, de Jonquière.

Tous ceux qui désirent de plus amples informations sont priés d'écrire à M. J.-R. Smith, Arvida.

Grâce à la coopération des postes de radio de ce district, des causeries radiophoniques seront données du 15 au 31 mars en marge de cette exposition par les postes de Chicoutimi, Jonquière, Alma et Roberval. On donnera les heures exactes plus tard.

Voici les règlements qui régissent cette exposition:

### REGLEMENTS

1. Tout artiste ou photographe résidant dans le district du Saguenay-Lac St-Jean peut participer à cette Exposition.

2. Tout concurrent peut inscrire autant d'oeuvres qu'il le désire. Cependant toutes les oeuvres présentées devront être soit encadrées ou montées sur un carton solide.

3. Les concurrents ne devront inscrire que des oeuvres strictement personnelles, car celles-ci seules seront acceptées et pourront obtenir des prix. Quant à ce qui a trait à la photographie, il est bien entendu que les impressions pourront être faites dans un studio commercial.

4. On devra déclarer la valeur de chaque exhibit. Le Comité se réserve le droit de refuser toute évaluation considérée comme exagérée.

5. Une fois admis, aucun exhibit ne pourra être retiré avant la fin de l'Exposition.

6. On acceptera des travaux d'arts dans n'importe quelle catégorie de la section d'Art, toutefois l'on devra décider si c'est dans la classe "Junior" (12 ans et au dessous), ou "Intermédiaire" (13 à 17 ans inclusivement). En ce qui concerne la Photographie pour enfants, les classes sont énumérées ailleurs.

7. Toutes les oeuvres doivent être des originaux (aucune copie ne sera acceptée).

8. Un comité de sélection sera appelé à décider quels exhibits seront acceptés; les membres de ce comité tireront au sort et en comité au sort le mérite artistique de même que le bon goût.

9. Les juges décerneront les prix en argent et les diverses récompenses, et ce suivant leur bon jugement. Tout exhibit qui sera accepté à l'Exposition recevra un Certificat d'acceptation.

10. Les informations suivantes devront être inscrites au dos de tout exhibit: Nom, Adresse, Classe, Titre de l'oeuvre, Valeur, A Vendre (oui ou non) et le Prix.

11. Les exhibits ne seront assurés que lorsqu'ils seront admis en dépôt au Centre de Récréation, Arvida.

12. Un exposant peut vendre son oeuvre mais il ne pourra en disposer avant la fin de l'Exposition. Les inscriptions "A Vendre" et le prix devront être clairement indiqués.

13. Tous les exhibits doivent être encadrés ou montés sur carton et prêts à être suspendus seront acceptés à partir de mercredi le 21 mars jusqu'au samedi 27 mars à la chambre 215 du Centre de Récréation, Arvida. Les heures d'inscription seront de 9 heures a.m. à 9 heures p.m. Aucun exhibit ne sera accepté après cette date. Les exhibits expédiés par messageries devront parvenir "face de port" et ils seront retournés aux frais des destinataires. Le Comité des Arts et Métiers d'Arvida n'assume-

ra aucune responsabilité pour le dommage ou la perte des exhibits lors de l'expédition.

### I SECTION D'ART

#### CLASSES:

1. Peintures à l'huile.
2. Peintures à l'eau.
3. Toutes les oeuvres picturales exécutées au pastel, au fusain, au pochoir, au crayon, à l'encre, à la craie; les gravures sur linoléum, sur bois et les pointe-sèches.

Les diverses classes pour adultes seront réparties en deux sections — l'une académique et l'autre moderne. Quant aux prix et autres récompenses alloués, veuillez référer aux règlements 8 et 9 de ce programme.

### II. SECTION DE LA PHOTOGRAPHIE.

#### CLASSES:

1. Photographies en blanc et en noir.
2. Photographies en couleurs naturelles, imprimées ou transparen-

tes.  
3. Photographies colorées à la main.  
Les photographies devront être montées sur carton. Aucune dimension spéciale n'est requise. Référez-vous aux règlements 8 et 9.

### PRIX SPECIAUX

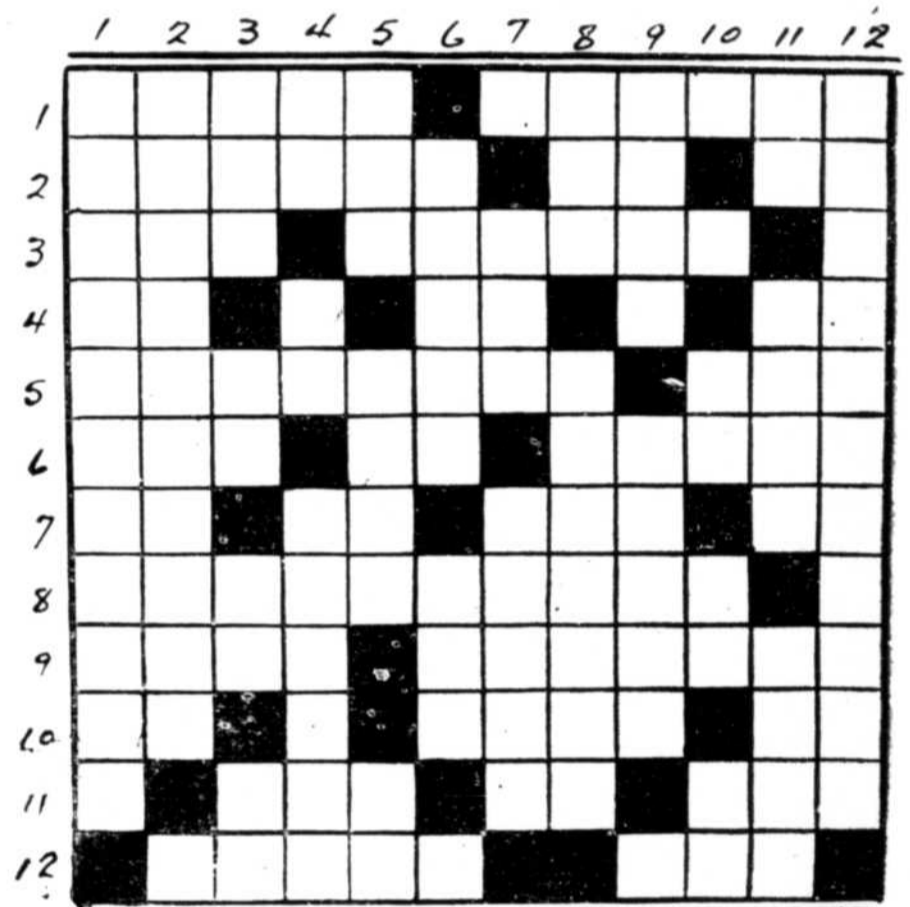
Des prix spéciaux seront offerts par l'Association de Chasse et de Pêche de Chicoutimi-Lac-St-Jean. Les photographies devront être en blanc et en noir et représenter des scènes de chasse, de pêche, ou de la vie en forêt; elles peuvent aussi avoir rapport à la conservation de la faune.

### SECTION DES ENFANTS.

Ne seront admis dans cette section que les enfants n'ayant pas plus de 15 ans révolus, et ils ne devront exposer que des photographies en blanc et en noir et montées sur carton.

**SECTION "SALON"** — hors concours. Dans cette section l'on pourra admettre des photographies n'ayant pas moins de 8" x 10" montées sur cartons de 4 épaisseurs de 18" X 20". On s'en tiendra aux règlements réguliers établis par la "P.S.A." L'on n'admettra aucune photographie coloriée à la main.

## MOTS-CROISES HEBDOMADAIRES



### QUATRIEME PROBLEME

#### Horizontalement

- 1 — Forte corde ou lanière dont se servent les "cow-boys" de l'Ouest canadien — Amas de brouillard plus ou moins épaissi suspendu dans l'atmosphère.
- 2 — Grandes étendues d'eau salée — Temps du verbe rire — Pronom personnel.
- 3 — Marque de commerce pour bicyclettes ou patins — Qui manque d'assurance.
- 4 — Métal précieux — Conjonction — Qui unit les parties du discours.
- 5 — Mêler ensemble — Confident.
- 6 — Petit poème lyrique — Deux voyelles, abr. de Id Est — Métal blanc plus dur et moins pesant que le plomb.
- 7 — Symbole chimique du titane — Deux voyelles — Sainte — Pronom personnel.
- 8 — Route à suivre dans un voyage — Dans la direction de — Qui n'a ni commencement ni fin.
- 9 — Terminaison d'infinitif — Ne le premier — Négation.
- 10 — Mesure agraire — Abr. de Notre-Seigneur — Article simple.
- 11 — Pronom possessif — Chemin bordé de maisons.

#### Verticalement

- 1 — Voitures généralement mues à la vapeur roulant sur des rails.
- 2 — Mettre en crédit.

- 3 — Fils de Noé — Article simple — Terminaison d'infinitif — Temps du verbe avoir.
- 4 — Adjectif possessif — Note de la gamme — Introduit, ajoute.
- 5 — Possèdent — Temps du verbe nier — Dans.
- 6 — Animal qui a certaines ressemblances avec l'homme — Roue de gorge.
- 7 — Partie intérieure du pain — Etoffe de soie fine.
- 8 — Canton Suisse — Ne laisse pas aller.
- 9 — Assiste — Planète sur laquelle nous vivons.
- 10 — Mot germanique qui signifie eau — Pronom personnel — Parcours des yeux.
- 11 — En les — Produit au dehors — Prince troyen.
- 12 — Soldats placés pour faire le guet.

Solution du problème précédent



# La Qualité...une tradition chez



VARIEZ LE MENU DU CAREME... ET ECONOMISEZ!

## SAUMON PANTRY KING



### SAUMON SOCKEYE ROUGE SURCHOIX

Seules les tranches du centre  
sont mises en boîte — Frais de  
l'océan Pacifique — Très tendre

IDEAL POUR SALADES  
BOITE 7<sup>3</sup>/<sub>4</sub> OZ POUR

**.35**



### ROSE SURCHOIX

Très économique! Servez-le  
en sauce, pâtés ou croquettes

POUR LA  
CUISSON

2 BOITES  
7<sup>3</sup>/<sub>4</sub> OZ **.39**

APERITIF DE SANTE! SURCHOIX

### JUS DE TOMATES

BANQUET  
BTE 20 OZ.

**.11**

MARQUE IDEAL — EN CONSERVE

### TOMATES DE CHOIX

2 BTES  
28 OZ

**.29**

Tout désigné pour le Carême!

### BLE D'INDE

DORE — EN CREME

BANQUET — BTE 15 OZ.

**.11**

## Des aubaines au rayon des viandes

### FESSE DE PORC FRAIS

ECONOMIQUE  
TENDRE — LB

**.69**

FRAIS PECHE

### FILETS D'HADDECK

lb

**.45**

### LARD GRAS (salé)

lb

**.25**

Le concours des bons voisins bat son plein!  
**\$7,000.00 EN PRIX!**

## FRUITS ET LEGUMES A FRAICHEUR CONTROLEE!

SE SERT DE MILLE FAÇONS

### CHOU-FLEUR

DE CALIFORNIE  
BLANC — LIVRE

**.23**

VERT

### CELERI PASCAL

2 PIEDS  
A LA BOTTE

**.25**

MURES ET FERMES

### TOMATES EN TUBES

MIN.  
14 OZ.

**.19**

**Steinberg's**

**OFFRE DES  
VALEURS**

Votre prime du début  
de la semaine!  
LUNDI, MARDI, MERCREDI  
et JEUDI — 15, 16, 17 et 18 MARS

## DEUX COUTEAUX

à peler — à tout faire

Pour  
seul. **.01** avec une commande  
minimum de \$7.00

**A ARVIDA** AU CARRE  
DAVIS

**A CHICOUTIMI** 21 OUEST, RACINE  
ANGLE STE-ANNE

**PETITES ANNONCES**

**A VENDRE**

**STORE VENITIENS EDGAR TREMBLAY.** Adressez-vous directement à la manufacture à 810 Côte Réservée, Chicoutimi, vous aurez plus de satisfaction pour vos stores neufs et la réparation de tous genres. Nous prenons les mesures à domicile et nous posons vos stores gratuitement. Tél.: 4-5468.

**STORES VENITIENS** pour l'achat de vos toiles vénitiennes, pour ce qui se fait de mieux, pour une meilleure garantie, pour un meilleur service, voyez Jean Gousse, 590 rue Hunt, Arvida, tél.: 8-5154.

**A VENDRE**

**UNE PROPRIÉTÉ** 5 loyers, rue Bégin, Chicoutimi. Revenu \$250 par mois. Cette propriété est recommandée pour un "Tourist Room", ou Chambres et Pension. A vendre au prix l'occasion de \$15,000 comptant, balance conditions faciles.

**UNE PROPRIÉTÉ** rue Taché Chicoutimi. 3 loyers avec local commercial, établie depuis 10 ans. A vendre pour cause de maladie. Magasin et un loyer libre à l'acheteur. Prix \$20,000 dont \$7,000 comptant.

**UNE EPICERIE LICENCIÉE** située au centre de la ville de Chicoutimi. Gros chiffre d'affaire. A vendre pour cause de maladie.

**POSTE A GAZ** et garage avec propriété, à vendre pour cause de départ. Prix \$15,000 comptant, balance conditions faciles.

**UNE PROPRIÉTÉ** située à Ste-Anne, construction neuve. Libre à l'acheteur. Non totalement finie. Véritable occasion. Possibilité de 3 loyers. Prix \$2,000 comptant. Balance, conditions faciles.

**PROPRIÉTÉ** 2 loyers, Boulevard Talbot, 1 mille de Chicoutimi, à vendre à prix d'occasion: \$7,500 dont 4,000 comptant.

**PROPRIÉTÉ** située Rivière-du-Moulin, deux loyers, à vendre pour cause de départ \$4,000 comptant, balance conditions faciles.

**SI VOUS DESIREZ** emprunter de l'argent, première hypothèque ou vendre un contrat, consultez:

Pour toute transaction immobilière  
Consultez

**OMER TREMBLAY**

333 est, rue Racine — Chicoutimi  
Telephone, Bureau et résidence: 4-526R

**ACCORDEON** Diatonique de marque Honner en parfaite condition, pouvant émettre quatre tonalités différentes, de couleur ivoire rouge. Prix d'occasion pour acheteur sérieux. Une méthode, ainsi que quelques leçons seront fournis si exigé. Adressez-vous à: 381, rue Savard ouest, Chicoutimi, tél.: 4-6695.

**UN POELE** à bois et charbon, en parfaite condition. S'adresser à Philippe Beaulieu, 32 Bégin, Kénogami.

**A VENDRE**

**UNE PROPRIÉTÉ** moderne de 2 logements, situé rue Régina, Arvida, \$4,500.00 comptant. Termes faciles.

**UNE PROPRIÉTÉ** de 4 logements de 4 pièces chacun située Rivière-du-Moulin, Chicoutimi. Prix \$10,000.00. Une personne qualifiée pourra obtenir de bonnes conditions.

**UNE PROPRIÉTÉ** de 4 logements de 5 pièces chacun, située Rivière-du-Moulin, Chicoutimi. Prix \$14,500.00. Une personne qualifiée pourra obtenir de bonnes conditions.

**UNE EPICERIE LICENCIÉE** située dans le centre de la ville de Chicoutimi. Bon chiffre d'affaires. A vendre pour cause de santé.

**ALMAS BRASSARD**

Courtiers en immeubles

121 est, rue Racine, Chicoutimi  
(Immeuble Théberge)

Tél.: bur.: 4-5851 et rés.: 4-5422

Au service du public pour toutes transactions immobilières

**POELE ELECTRIQUE** de marque Sun Shine, studio-lit, presque neuf. S'adresser à Armand Bouchard, 246 Vaudreuil, Arvida.

**MAISON** située au centre de la rue Vaudreuil, Arvida, cave en ciment, système de chauffage, chambre de bain en bas, plus une toilette et lavabo au 2e plancher, en plus 6 pièces. Prix total \$7,800 dont \$3,500 comptant, balance termes faciles. S'adresser à 205 rue Lamarche, Arvida tél.: 8-6381.

**BOIS DE CHAUFFAGE** — Grande quantité de croutes de merisier et d'érable, 4' ou 12". Bois mou sec. Prix défiant toute compétition. Service prompt et courtis. Rendez-vous, visiter la cour à bois du rang Ste-Anne ou signalez 8-5202, M. Li-guori Tremblay, propriétaire.

**DEUX MAISONS**, dont l'une de 6 loyers de 5, 6, et 4 pièces avec possibilités de revenu: le \$200 par mois; l'autre de deux loyers de 5 pièces chacun. Une autre maison pour poste de commerce. S'adresser à: 104, blvd Taschereau, Arvida, tél.: 7-4716.

**UN POELE ELECTRIQUE**, 4 rods, de marque "Moffat", un gfrigidaire de marque "Westinghouse", 4 toiles vénitiennes, trois petites tables de salon, un mobilier (studio) en velours et chromé, une table de téléphone avec lampe, le tout en très bonne condition. Adressez-vous à: 236 rue Albanel, Arvida, tél.: 8-3077.

**FOR SALE:** A G. E. washing machine with drain pump. Excellent condition. Call 8-5484 after 5:30 P.M.

**DODGE 41 SEDAN**, 4 portes, rouge-vin, 5 pneus neufs, chauffetterie, moteur reconditionné au complet. Acheteur sérieux seulement. Paiement comptant. S'adresser après 5 h. 30 p.m. à 9, rue Laurier, Kénogami, tél.: 2-6967.

**A QUI LA CHANCE?** Voici la chance de votre vie de vous établir en affaires à feu de frais tout en gardant votre position actuelle. Un très beau restaurant "Light Lunch", bien équipé, est à vendre à Jonquière, sur la rue St-Dominique, en plein coeur de la ville, tout près du bureau de poste. Très beau site, conditions très avantageuses. Pour informations, s'adresser par téléphone à: 2-3074.

**A VENDRE:** Une Lessiveuse General Electric avec pompe de vidange. En excellente condition. Téléphoner après 5h.30 p.m. à: 8-5484.

**UN BEAU CAROSSE** blanc de marque "Gendron", très peu usagé. S'adresser: 235 rue Cabot, Arvida, tél.: 8-3749.

**POELE ELECTRIQUE** combiné, en très bon état, feu au bois n'ayant pas servi. S'adresser par téléphone à: 8-5100.

**PETIT "PACKARD 1941"**, pesant 3,300 lbs, 6 cylindres, bons pneus. Accepterai échange. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. S'adresser à: A. Lapointe, tél.: 8-5654.

**NEUF CHASSIS** de 36 pouces de largeur par 54 pouces de longueur avec vitres. Une porte double 36" X 84" hauteur, conviendrait pour la construction d'un solarium. S'adresser à 123 rue Calais, Arvida.

**9 CHASSIS** de 36 po. de large x 54 da longueur, avec vitres. 1 porte double 36 po. large x 84 po. haut, conviendrait pour construction d'un solarium. S'adresser: 123 Calais, Arvida.

**PETIT PACKARD 1951**, pesant 3,300 lbs, 6 cylindres, bien chausse, accepterait échange, aucune offre raisonnable refusée. S'adresser à: A. Lapointe, tél.: 8-5654.

**AUBAINE** — Studebaker champion 1941 en excellente condition, moteur reconditionné récemment, bons pneus. Doit être vendu immédiatement; besoin urgent d'argent; aucune offre raisonnable refusée; tél.: 2-3480.

**ON DEMANDE**

**ON DEMANDE** — Aide familiale compétente. Bonnes conditions. Téléphoner après 5h. p.m. à: 8-5783.

**MAISONS DEMANDEES** à acheter dans Arvida, au comptant ou à termes. Achèterai directement de particuliers, pas d'agent d'affaire. S'adresser à: 205 rue Lamarche, Arvida, tél.: 8-6381.

**A LOUER**

**CHAMBRE MEUBLEE**, eau chaude et froide, pouvant faire la cuisine, pour une ou deux amies de préférence. S'adresser à 265 Cabot, Arvida, tél.: 8-6217.

**DEUX CHAMBRES** meublées, privilège de faire la cuisine, eau chaude et froide. Pour renseignement, signalez: 8-6258.

**UN LOGEMENT** de 4 pièces, dans un bas et situé au centre de la ville de Kénogami. S'adresser à: 11 rue Price, Kénogami, tél.: 2-3339.

**DEUX GRANDES PIÈCES** avec grand garde-robe, chambre de bain sur le même plancher, service du téléphone. S'adresser à 189 rue Burma, Arvida, tél.: 8-5207.

**ON TROUVERA** chambre et pension pour deux messieurs. S'adresser à: 580 rue Neilson, Arvida, tél.: 8-3126.

**UNE CHAMBRE** meublée ou non. Permis de faire la cuisine. Chambre de bain avec eau chaude et froide sur le même plancher. S'adresser: 256 rue La-salle, Arvida, tél.: 8-3807.

**CHAMBRE** à louer, meublée, ayant l'eau chaude et l'eau froide. Chambre de bain sur le même plancher. Usage du téléphone, et pension si désirée. S'adresser: 235 Marquette, Arvida, tél.: 8-5582.

**DIVERS**

**RAPPORTS D'IMPOT** à compléter immédiatement pour obtenir un remboursement d'ici quelques semaines. Hâtez-vous de consulter un expert et vous économiserez. S'adresser à: 123 rue Downing, Arvida, tél.: 8-3402.

**RADIO SERVICE:** faites réparer vos radios par un expert en électronique. Garantie de 90 jours. Service de 24 heures. Appelez: Octo Radio Service, 8-3514. Nous irons chercher votre radio sans frais supplémentaire.

**IMPOT SUR LE REVENU** — Le temps est venu de compléter vos déclarations d'impôt sur le revenu. Confiez-les à des gens de compétence qui détiennent des permis de Comptable Public. Pour informations, signalez 2-3044, 315 rue St-David, Jonquière. (Bureau ouvert tous les soirs).

**PIANO SERVICE** — Votre piano est-il accordé? Savez-vous que votre piano est le meuble qui demande le plus de soins dans la maison? Déjà trop de ces précieux instruments ont été ruinés. Suivez les conseils de manufacturiers de pianos. Exigez les services d'un expert une ou deux fois par année. Pour tous renseignements, s'adressez-vous à: J.-L. Villeneuve, technicien diplômé, tél.: 4-6695.

**SERVICE RAPIDE  
PAR DES EXPERTS**

Radio, réfrigérateur, appareils électriques.

S'adresser à:

**RSVP Electric Reg'd**  
197 Taschereau, Arvida  
Tél.: 8-5339

**NE LISEZ PAS CECI** — Car à moins que vous soyez malade ou ayez un accident et que votre famille soit privée de votre salaire pendant un mois, un an ou deux, ça ne vous intéressera pas. Mais si vous pensez que ça peut vous arriver, pour 21 sous par jour, vous pouvez avoir un revenu garanti de \$200 par mois pendant deux ans de suite, n'importe quelle maladie ou accident, même au Mutual Benefit Health & Accident Ass'n. Paul Couture, 189 Ste-Cécile, Jonquière, tél.: 2-3363.

**VENTES D'APPAREILS  
ELECTRIQUES**

Nous pouvons vous fournir les appareils électriques dans les marques suivantes:

- LEONARD
- FRIGIDAIRE
- INTERNATIONAL
- GAINADY
- INGLIS
- MARCONI
- PHILIPS
- GENERAL ELECTRIC
- GURNEY

Prix spéciaux pour ventes au comptant.

**RSVP Electric Reg'd**

197 Taschereau, Arvida  
Tél.: 8-5339

**LE PAIN ET LES GATEAUX**



**RAYON SOLEIL**  
FAITS PAR  
**FRANCOIS BOUCHARD LTEE**  
Jonquière

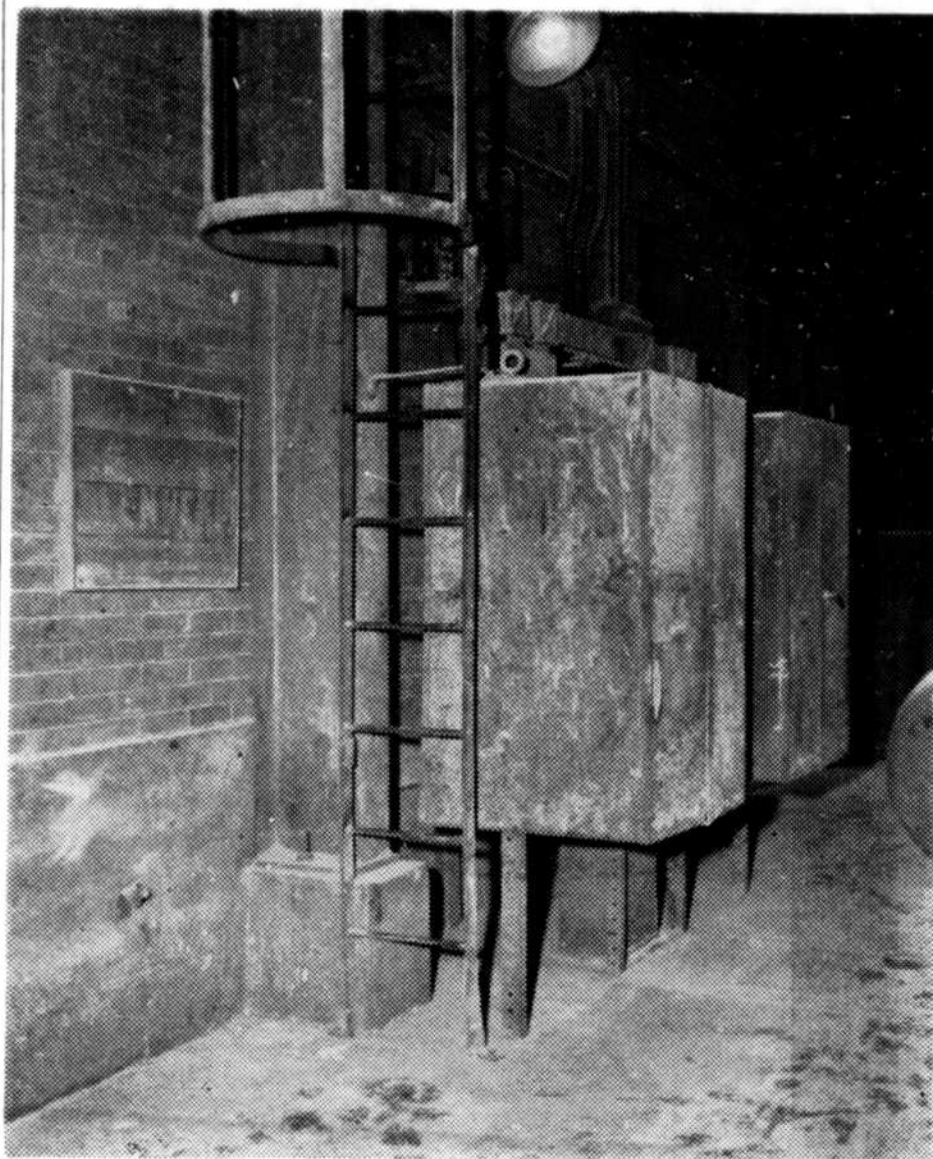


**Desbitt's**

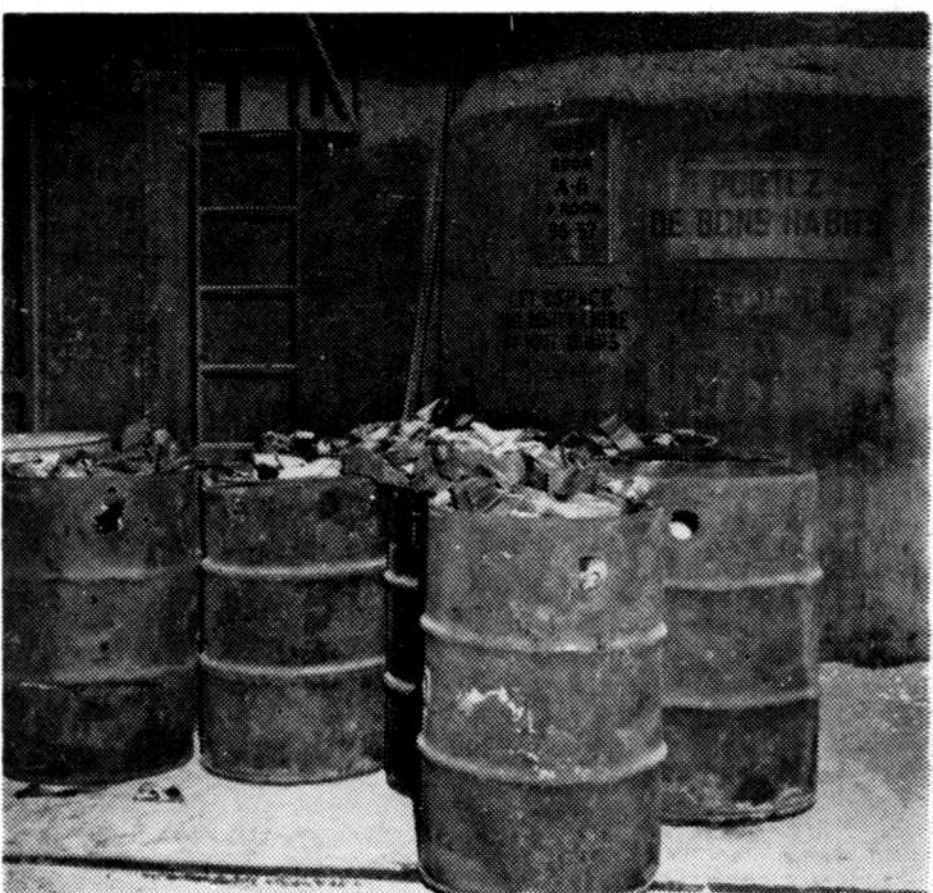
un breuvage délicieux fait du jus de l'ORANGE

**Vente escompte 25%**  
**BATTERIES NEUVES**  
à partir de \$12.95  
Garantie jusqu'à trois ans  
**FERLAND BATTERY SERVICE**  
Coin Laval et Ste-Famille  
Kénogami — Tél.: 2-6417  
**PNEUS USAGES**  
(Nous achetons les vieilles batteries)

**Les échelles et les escaliers**



Gardons libre l'accès aux échelles et aux escaliers comme le représente cette photo.



Comment peut-on, sans danger, accéder à cette échelle, qui aboutit à une station électrique, si un tel amoncellement de barils encombre le passage?

Il est reconnu depuis longtemps que le bas des échelles et des escaliers doivent être libres d'accès en tout temps.

Cette photo démontre que malgré l'avis demandant de garder l'accès de l'échelle libre, on a placé ces barils sans penser que cet échelle conduit à une station électrique. En cas d'urgence qu'arriverait-il? L'électricien serait forcé de grimper sur les barils au risque d'avoir un accident et de retarder une interruption soudaine du courant électrique.

L'on constate, en général, très souvent que les employés négligent de se soumettre à ce que l'seigneurs leur demandent. Chaque fois qu'un employé ne se soumet pas à un avis de sécurité, il s'expose lui-même à un accident ou, ce qui est aussi grave, expose ses compagnons.

Il faut que tous réalisent que les avis de sécurité ont un but défini: **PREVENIR LES ACCIDENTS**

Dans une usine de l'ampleur de celle d'Arvida, nous ne pouvons pas placer un homme à tous les endroits dangereux afin de rappeler aux six mille employés qu'il existe à tel endroit un danger.

Tous conviendront que la seule chose humainement possible sont les Avis de Danger.

Nous demandons donc à tous de se conformer à ce que demande les avis de Danger.

**GAUTHIER & HUOT**

NOTAIRES — NOTARIES

BUREAU DE JONQUIERE

200, rue St-Dominique, Tél.: 2-6393

BUREAU D'ARVIDA

333, rue Davis, Tél.: 8-5575

(Ancien local du notaire Lacroix)

(Tous les jours sauf le samedi, de 2 h. à 5 h. p.m.)

## V. C. Wansbrough at Canadian Club

The speaker to address the next meeting of the Canadian Club of the Saguenay will be Mr. V. C. Wansbrough, vice-president of the Canadian Metal Mining Association and a recognized authority on the economic aspects of Canada's mining industry.



Mr. Wansbrough's subject will be "New Frontiers in Canada's Expanding Economy" including a survey of our position with respect to strategic metals such as titanium, uranium, aluminum and others. This talk will be given to the Canadian Club on Thursday, March 18th at 8.00 p.m. in the basement of the First United Church, Arvida.

Our speaker was born and educated in England, where he received his master's degree from Oxford University in 1927. He then came to Canada and served on the staff of Lower Canada College where he was headmaster for six years. Since 1946, Mr. Wansbrough has been vice-president and general manager of the Canadian Metal Mining Association. In recent years he has been called on frequently for public service, both as a government consultant and for frequent cross-country speaking engagements.

The appearance of Mr. V. C. Wansbrough in Arvida under the auspices of the Canadian Club of the Saguenay is an unusual opportunity for its members to hear an outstanding and authoritative speaker on the Canadian mineral economy.

## Dr. H.H. Gilbert Certified Specialist

Dr. H.H. Gilbert of Arvida has recently received Certification as a Specialist in General Surgery from the Quebec College of Physicians and Surgeons.

Dr. Gilbert has been a practicing physician in Arvida since 1945.

## Canadian Legion Activities

The next monthly meeting of Arvida Branch No 209 of the Canadian Legion will be held at 8:15 P.M. on Friday, March 12th at the Legion Hall.

The Canadian Legion presently has a drive underway for new members. During this drive, which will continue until July 31st, by special permission of Provincial Command any former members who have fell in arrears on their dues will be accepted again as new members on payment of their 1954 dues. Dues in arrears will be waived.

The Provincial Command Canadian Legion Revue stage show recently gave two performances at the Bagotville R.C.A.F. Station. Through the courtesy of W/C J. Lawrence, DCF, AFC., Commanding Officer of the Bagotville Station, the members of the Arvida and Kenogami branches of the Canadian Legion were guests at both performances.

Donald Gillis copped the cribbage championship of the Arvida Branch after a lengthy tournament, and Rene Marcoux the dart championship.

## "H.M.S. Pinafore" Shipping Notices

*Avast ye lubbers! (Lubbers of Gilbert and Sullivan, that is). If ye would be pleased with music and frolicsome fun attend ye the shipping notices. For there ye will find that the good ship Pinafore will weigh anchor for two voyages into the land of fantasy — the one on April 8 and the other on April 9.*

*Actually the capstan bars will remain in the rack and the sails (purl) since the First Lord of the Admiralty much prefers the soliloquy of an office stool and his own mincing gait to a heaving deck and the sailors' roll — as do his sisters and his cousins and his aunts.*

*It is unfortunate that we do not find the ship at sea for then we could see Rafe Rackstraw clinging to the foretop mast. However we will see him in that other characteristically naval attitude — wooing a maid. Rafe, though, does not have a girl in every port but has his course set on just one. And who is this girl with whom he wishes to sling double clews? She is none other than the daughter of a member of the upper deck. A person far above his station. Because he has set his course thuswise, contrary to the winds he finds himself at beam ends at first but shortly finds himself with a steady helm through a typical Gilbertian twist.*

*Nor is his dead reckoning made any easier with his messmate Deadeye scuttling the plot by squealing to the quarter deck.*

*But I have forgotten the ladies. Not only do we have the Admiral's colourful pennant at the yard but we find the ever colourful ladies singing and dancing for us on the freshly swabbed deck while the boys with the square collars are busy heaving on imaginary halcyons, singing of their prowess, and of course, casting furtive but obvious glances at the ladies.*

*All in all, H.M.S. Pinafore shows every indication of being a well trimmed ship — but before I spin another dip — the bos'n's piped grog, I'm going below.*

P.D.T.

## Klondyke Party Underway

The Seventh Annual Klondyke Party sponsored by the Arvida College of Square Dancing will be held in the Auditorium, May 7th. All those who attended last year's party and members of the Square Dance group who plan to attend this year's party are requested to contact Stan Rough as soon as possible so that the numerous committees may be appointed. In order to have a smooth working organization at least one hundred volunteers are needed.

The organizing Committee met recently and with the fine talent available a good evening's entertainment is assured. Invitations to the party this year, due to the size of the hall and the type of party will be limited to 150 couples including delegations from Isle Maligne, Riverbend, Jonquiere, Kenogami and Chicoutimi.

Those who have not attended a Klondyke Party and who would like to receive an invitation should send in application to Gordon Salter, Chairman of the Invitation Committee. If there are any vacancies the Committee will allot invitations based on date applications are received.

The following people have volunteered to date: — Dr. and Mrs. M. Levesque, Dr. and Mrs. W. Gummer, Mr and Mrs. V. Beattey, H. Baker, A. Kent, R. Smith, E. Hogg, L. Mousseau, R. Sloan, G. Swales, E.H. Eberts, P. Rogers, D. White, G. Salter, J. Eason, R. Van, R. Woods, E. A. Woods, B. Young, W. McClurg, E. Coulthart, A. Boyd, G. Gauthier, G. Clark, R. Shane, R. Moisey, H. Brooker; Messrs — B. Rogers, P. O'Neill; Messrs, A. Leger, E. Dewing and C. Glencannon.

## Peaceful Picketing Should Not Affect Non-strikers—U.I.C.

The Unemployment Insurance Commission's umpire has repeated a longstanding ruling that workers who won't cross a peaceful picket line to get into a strikebound building cannot collect unemployment insurance.

The decision, made public today, threw out the claims of non-striking workers at Windsor, Ont., who would not go to their jobs through picket lines set up last June by striking painters on buildings under construction.

Mr. Justice Alfred Savard, the umpire, overthrew the verdict of a court of referees, which had ruled that the insurance claimants had "a legitimate fear of reprisals" if they cross the lines.

(The Gazette, March 4.)

## E.I.C. To Hear W. G. Donnelly

The Saguenay Branch of the Engineering Institute of Canada and the Saguenay Region of the Corporation of Professional Engineers will hold a joint meeting on Tuesday, 16 March 1954, in the Assembly Room of the Saguenay Inn Arvida, at 8:30 P.M. Guest speaker for the evening will be Mr. W.G. Donnelly, Property Department, Aluminum Company of Canada, whose subject will be "Taxes and you — From Rags to Rags" Mr. Donnelly's background experience and his recent work in the preparation of briefs in the taxation field eminently qualify him to speak on this subject. Since taxes affect everyone, personally and in business, this promises to be a highly interesting and informative meeting and all members are urged to attend.

## District Art and Photography Exhibition

The Arts and Crafts Committee of the Arvida Athletic and Recreation Association have appointed Dr. André Rochon, Arvida, René Bergeron, Chicoutimi and Paul Berthiaume Arvida to act as Selection Committee in the Art Section of the District Art and Photography Exhibition which will be held in Arvida, April 1st to 4th. Mr. W. Fraser, Arvida Mr. J. Gérald Lajoie, Chicoutimi and Mr. W. F. Campbell, Arvida, have been appointed to act as a Selection Committee in the Photography Section. The duties of the Selection Committee is to decide what entries will be accepted and be displayed at the Exhibition.

Each entry accepted will receive an acceptance Certificate.

The Exhibition will be judged by Mr. Gérard Morissette, Curator of the Provincial Museum, Quebec, Mrs. J.R. Eason, Arvida and Mr. Guy Barbeau Chicoutimi. The Photography Section will be judged by Mr. Gérard Morissette, Miss Aline LeMay, Chicoutimi and Mr. J. W. Boily, Jonquiere.

All those who wish to secure further information may write to Mr. J.R. Smith, Arvida.

## St. Patrick's Day Celebration

Throughout the region, loyal Irishmen and their friends will soon be celebrating St. Patrick's Day. For those of the local district who wish to commemorate this occasion, there will be St. Patrick's Day celebrations sponsored by the St. Patrick Society at the Saguenay Inn at 7:30 p.m. on March 13th. A hearty invitation is extended to all those interested in attending. All inquiries should be directed to Messrs. R. Harvey, P. Quintenton, C. Hayes, W. Goodwin, P. Gilmore, C. White and R. Alexander.

## Arvida Players Impress in Quebec City

Quite apart from whether the St. George's Players win or do not win awards in the Quebec Regional Drama Festival, one thing is already certain and this is that their presentation of "Blithe Spirit" in Quebec City last Sunday evening was a very great success. More than six hundred people attended the performance, and in theatrical parlance it may well be said that they did not just "it on their hands". Generous applause was heard after each scene and an impressive number of curtain calls was the best possible proof that the spectacle was enjoyed by all. Laughs were very much the order of the night and it was a delight to be a part of such an enthusiastic, responsive audience made up of theatre lovers who remained glued to their seats and attentive to the very end. Every amusing, witty remark was punctuated by an immediate audience reaction which gave the actors that much more encouragement to give the very best that is in them.

Having now sat through both performances a year ago in Arvida together with two rehearsals this year, I am in a particularly good position to pass judgment on the quality of the performance of last Sunday evening. I am proud to be able to say that it was tops and surpassed even my most optimistic hopes.

Having once said all the good things I thought about each individual player upon the occasion of the presentation of May 1953, I will not repeat my comments which in any case would not be very much different from what they were before. Much more interesting are the remarks made by the adjudicator Graham Suter, the famous actor, playwright and critic.

Mr. Suter is a hard man to please. I attended the François de Curel play "Terre Inhumaine" given by the Quebec National Conservatory of Music company Sunday afternoon and heard his devastating comments concerning a play which he considered dated, poor melodrama and lacking in intrinsic worth. He was not much kinder to the actors who failed to "project" as he called it and in so doing failed to keep their audience interested.

What would he think and say

about the St. George's Players was the question uppermost in my mind. I was thus sitting with my fingers crossed as I watched the curtain go up on "Blithe Spirit" at the Institut Canadien on the evening of the same day. I need not have worried because everything came off as in a dream. The play progressed beautifully from scene to scene and every spectator had the impression of attending a highly-polished performance. Everything was not perfect, as Mr. Suter later pointed out in his remarks at the end of the play, yet to quote him further it was "a good, very enjoyable presentation with a lot of values and deserves great credit for a splendid achievement on each role and suggested ways and means of improving it. Every player in turn came under his close scrutiny and he explained in a few words what had been the good points and also the limitations of his or her characterization. Bernard Supton's direction drew high praise as did the stage which he considered well built with surprisingly good depth effect probably in part due to excellent lighting and expert stage management. (Allan Cook even came down from Montreal to lend a helping hand).

Following his public comments, Mr. Suter continued in private with the St. George's Players. He took time to review the entire performance and his judicious appreciation, the result of a lifetime of theatrical experience, was of great help to our group which listened, took notes and recorded the conversation which lasted till 2:30 a.m.

Then, there was still the slight matter of packing up and heading back towards Arvida to end a most enjoyable and profitable experience. Every participant in the Quebec adventure has now returned home with the impression of having learned a lot and quite ready to put some of it into practice for the next play of the St. George's Players which will be "Arsenic and Old Lace".

In the meantime, everyone is impatiently waiting for the end of the Festival. Don't miss the complete results to be published in next week's LINGOT.

P. B.

## Meeting of Foremen's Club

A meeting of the Foremen's Club will be held in the auditorium of the Aluminium Laboratories on Wednesday, March 17th, at 8:30 P.M. All foremen and their wives are urged to attend.

F. D. Barrett of the Employee Training Programme at Montreal Office and R. A. Fortier of the Personnel Department at Shawinigan Works will give a talk on "Perception". They have arranged a series of demonstrations to illustrate their talk.

## Gift Wrapping Foil

Sheets of different designs of aluminium wift wrapping foil made by our Rorschach plant in Switzerland will be on sale through most of the plants and offices of Alcan and its affiliated and subsidiary companies next October and November. These sheets which come in a set (roll) of ten are sold at cost price of one dollar each set. These sheets which measure 39 X 19½ inches may be used as gift wraps at any time of the year since there is nothing especially Christmas about them.

600 hundreds such sets were sold last December to Alcan employees through the Stationery Department in the Sun Life Building within two days and this year 2,000 sets have already been ordered for sale to Montreal employees alone.

Anyone interested in securing such sets are asked to apply to Mr. W. C. Scott at the Cashier's wicket in the Main Office.

## New Members at C.I.C.

The Saguenay Section of the C. I.C. is pleased to announce that Mr. R. Harvey of Aluminium Laboratories has been advanced to professional membership in the Institute. At the same time the section welcomes the following new members: Messrs. N. Bartlam, J. B. Culton, B. Imbeau, P. Rogers, and M. Thienot.

## Team-of-Four Bridge Championships

The 1954 Arvida Team-of-Four Bridge Championship was won by a team of four ladies, namely, Mrs. G. Craig of Kenogami, Andree Leblanc, Charlotte Leblanc and Monique Leblanc of Jonquiere. Together they rolled up an outstanding total of 19 points out of a maximum possible of 28 for an average of 67.86 p.c. Far behind, two teams comprising Mrs. A. Dallaire, J. Alexandre, A. Lavoie, and L. Gervais on one team and H.J. Howie, J. Laflamme, J. Miller and B. Rapson on the other, tied for second position with identical scores of 57.14 p.c. The winners each received 3 A.C.B.L. Master Points and the two second place teams one Master Point each. A total of eight teams-of-four were entered and each team played four hands against each of the other participating teams. In addition players rotated partners amongst members of their own team, making this one of the toughest bridge tournaments ever held in Arvida as well as being the most highly rated in Master Points.

EDITORIAL

## St. Patrick's Day

Next Wednesday, March 17th, beyond the seas, the bells of Ireland will toll and the population of the evergreen land will recall the valourous feats of their history. And everywhere in every part of the world where the sons of Ireland have taken root, there will be rejoicing and a return at least in thought to the parents, relatives and friends of the Mother Country, to celebrate all together their National Day. A great many Arvidians are of Irish descent and we would like to take this opportunity to render a sincere homage to these friendly citizens.

It is a well known fact that wherever the Irish are to be found there is devoted service to the community. Their famous Patron Saint, St. Patrick, who as early as the 5th century was a builder of churches and monasteries seems to have secured for them from Heaven those qualities of energy, hard work, purposeful endeavour which have been the trademark of their activities in foreign lands. One thing is sure; namely, that Arvidians are proud of their Irish citizens.

In all associations, societies and organizations of which they are a part, it is easy to see how their wide-awake interest and their ability help these groups to achieve their worthwhile goals. Whenever they accept responsibility one can be sure that they will carry it out to the satisfaction of all concerned.

Several well known citizens of Irish descent are holding important jobs in the Canada of today while some of the most interesting pages of our history are made up by the feats of the sons of Ireland among us.

They have also made a valuable contribution on the social and family planes. They take a keen interest in the education of their children and see to it that they are well behaved. They are respectful of municipal regulations and see to it that their fellow citizens do the same.

For all these reasons and for many others, we have taken it upon us on the occasion of St. Patrick's Day to render a well earned homage to the citizens of Irish stock of our community.

## Here and There

Mr. and Mrs. A. Gilmore, Sr., spent the week-end in Sorel attending the christening ceremony of their little granddaughter Suzan, born on February 21st, to Mr. and Mrs. A. Gilmore, Jr.

## Thanks

The family of the late William S. Rumpfelt wish to express sincere appreciation for the lovely floral tributes and expressions of sympathy received during their recent sad bereavement.

## Large Turn-Out For Indoor Archery

The Arvida Archers were successful in obtaining a large turn-out last Saturday night for the first indoor practice of the year. Thirty members participated in a short tournament and enjoyed a novel shooting contests afterwards.

The indoor competition consisted of five rounds of six arrows each at twenty yards using the smaller twenty-four inch targets. Heading the list with a score of 145 was Henri Ouellette with a newcomer, B.-J. Franchi, placing second with a mark-up of 134.

The auditorium of the Recreation Centre has been reserved for further practice on each Saturday night for the remainder of the month. All interested are welcome.

## Mixed Curling

There will be a Mixed Curling Session on Saturday, March 13th, at 7.45 p.m. on the rinks of the Arvida Curling Club. Every curler and curler-to-be is cordially invited. Bring the wife or if single bring the girl friend along!

## The Right to Work: The Right of a Free Man

Exactly two weeks ago today, the office workers of the local Works chose to go on strike to back up their syndicate demands. The strike which began Thursday afternoon, February 26th, is legal, since the employees who are represented by the Syndicat National des employés de l'aluminium d'Arvidi, Inc., Office Workers' section, have gone through all the various steps of the Provincial Labour laws. Although it is sad to think that the members of the Syndicate chose to declare the strike while the post-arbitration negotiations were being carried on, it must be admitted however that until now the strike has gone on in an atmosphere of order and calm, this is all to the good and can certainly help to bring this conflict to an end. This attitude of the employees on strike is something of which they have reason to be proud.

While being legal, this strike nevertheless imposes certain serious obligations on the employees who have presently chosen not to go back to work. They cannot ignore or claim to ignore these obligations. Although having recourse to a strike is a right which is guaranteed to the workers by our labour laws, it does not mean that they are allowed to tamper with the individual liberty of their fellow workers. Even though they may on such an occasion attempt to convince other workers to join in with them, they are not permitted to intimidate or threaten their fellow workers who have chosen to continue their work. This right to work, this right to provide subsistence to one's family, is just as sacred for the workers than that of going on strike to support syndicate demands. The right of the one does not go without the right of the other.

For the same reasons that the strike laws authorize picketing the establishments concerned, employees retain their fundamental rights, the most important of which is the right to work. Picketing is permitted says the law, so long as it is practiced in a peaceful manner and provided the picketers confine themselves to obtaining and communicating information. In other words picketing deprives no one of working in the establishment affected if he so desires.

While guaranteeing to the workers the right to work, the picketing law also guarantees to the employer his right to continue in operation; and does not in anyway, or at any time deprive the employer, his employees of other persons, of the right of entering or leaving company premises or property. Finally the law permits the said employer, his employees or other persons, to exercise their right to carry or transport goods, material, equipment, machinery or other movable property to or from the company premises or property. Once again the right of the one does not go without the right of the other. Picketing is thus permitted so long as it respects the liberty of others.

In spite of the atmosphere of order and calm which has been the rule since the beginning of the strike, it might still be opportune to remind our readers of certain obligations which the rights of individual and collective liberty impose upon all citizens. It is only by respecting these liberties that peace and harmony can be maintained.

Aimé Gagné.

## On the Way Back

By Ford Loucks

At this particular moment we are sitting in an observation car looking at a very flat plain somewhere in Saskatchewan and behind us, rapidly disappearing into the mists of time are the events that happened in Brier Week in Edmonton.

x x x

It would be impossible to describe the whole show without calling on all the superlatives in the book. To begin with the special train which gathered up all the eastern curlers was met by a girls' pipe band and, after being greeted at the station by a host of V.I.P's, everyone paraded to the MacDonald Hotel. From the 11th floor of this beautiful hotel you can look in any direction and the city seems to be everywhere as far as the eye can see. In the distance are the fiery columns of burning gas in the oil fields and here and there the towering columns of smoke of yet another oil well "blowing in".

There were two banquets on Saturday, one by the City of Edmonton and one by the Province of Alberta. At these the curlers were literally handed the city on a silver platter. All in all there was a total of seven banquets. The most imposing of these, of course, was the Curlers' Dinner given at the hotel on Tuesday night by the MacDonald Tobacco Co. Here amid impressive surroundings each curler was given a sterling silver badge, a replica of the Brier trophy itself and on the badge is marked "Competition". There were 44 of these made and not another similar one ever will be.

There were a couple of practice games prior to the "Big Show" and then, on Monday p.m. at 1.30 began the "Big Grind".

Many Quebecers and Arvidians will ask us "How was the curling"? From this writer's standpoint, the curling did not live up to expectations. We expected to see some letter-perfect efforts and did

not, even from youthful Matt Baldwin's championship team. However Baldwin's rink was far and away the best there and was full value for the win.

Another pertinent question that well rear its obstreperous head is: "What happened to Arvida?" It can be truthfully said that the Quebec rink did not get its sea legs (if you like) until Friday by which time it was far too late. Chalk it all up to inexperience, or pressure or to the crowds of 6,500 to 7,000 who watched — whatever it was the team did not go as it should have. Those are inclined to be critical (and there are always some) should try to inject themselves into a similar situation. Every time Alberta made a good shot there was a roar that ruffled the feathers of the sparrows up in the rafters. Picture yourself making a backswing and trying to concentrate on a cold draw under these conditions. For easterners who seldom play in concert with more than a few hoarse whispers, that requires a bit of doing. This is not made as an excuse at all. Suffice to say that it requires some acclimatizing.

We should have wound up with five sure wins. We had B.C. and Ontario cold and let them slip through our buttery fingers. As for the other losses — no comment.

The final ceremonies were tremendously moving and will remain etched on our memories for as long as we live. The trophies and prizes were placed on a table on the center ice sheet at one end of the arena. Then from other end of the arena the girls' pipe band first appeared followed by all of the rinks with Alberta and Saskatchewan in front. The two winning rinks stopped at the table and the remaining rinks marched past and formed a semi-circle behind. Then, after a few speeches by various officials, David Stewart, head of the MacDonald Tobacco Co. presented gold me-

dals and silverware to the Alberta rink and R.G.I. Harstone presented prizes to Glen Campbell's five rink from Avonlea, Saskatchewan. Then with the singing of "God Save the Queen", the curtains finally fell on this the Silver Jubilee Brier and the greatest of all Briers or so it was said.

x x x

From a personal standpoint the highlights of the Brier were multiple. Meeting and making friends with all the eastern curlers on the trip out was a golden spot for us. Then to add to the hilarity were two members of the Briston Films Co. Ross McConnell and Leo Thompson whose job happened to be the filming of the Brier of both silent and T. V. shows.

Then at Edmonton we ran into a gang of great characters who work on radio and newspapers — Bill Good of C.B.C., Jack Wells of Winnipeg, Jim Brooke of the Edmonton Journal and a host of others.

Yours truly, after reciting on three radio programs (one English and one French) began to feel like a P.R. man for the Duplessis Government. One thing sure — Edmontonians will remember this 1954 Quebec rink for one reason or another.

And so that was it — for "local yokels" as one Montreal rink so fondly referred to us, the whole show was out of this world. To the Aluminum Company, whose fame we spread in the west, to the people of Arvida who made the trip possible and all of the people of Edmonton who treated us lovelost sons, we can only say, a heart felt "thank you".

## Arvida Works' New Pneumatic Tube

A pneumatic tube has recently been installed at Arvida Works to speed up the system of rush sample examination which allows a close check of the composition of our Arvida aluminum and of its alloys.

The installation of the tube will soon be followed by the setting up of a second quantometer which will help to give a still better service to the Remelt Department.

For the moment the pneumatic tube is used to speed up the transport of the aluminum samples of the molten metal taken in the four corners of the C.C.P. furnaces to the laboratory in order that the analysis of the composition of the metal becomes known before the

metal is poured. It has been shown that these rush samples will considerably reduce the amount of scrap metal.

The furnaceman as a result of a quick composition report is in a position to make corrections if need be and keep a closer check on his alloys, in order to remain within the required specifications. The specifications, incidentally, are getting more and more strict.

This wonderful innovation which is due to the Technical Department is conclusive proof of the important part which this department plays in the smooth functioning of plant operations.

This improvement in methods of production will take possible a better use of C.C.P. furnaces reducing wasted time for the furnaces. It will also make possible a more regular distribution of work for the quantometer.

Before the installation of this pneumatic tube, the furnaces often had to stop operating for periods which could vary from thirty to sixty minutes; namely, for the length of time which it took the messengers to carry the samples from the various furnaces to the laboratory in order to have the samples analysed.

Following the installation of this tube the longest distance from the furnace to the laboratory, that of C.C.P. 27 located at approximately one mile from the laboratory can be covered in the record time of three minutes and fifteen seconds. Results of the analysis are sent over the magnetophone and much time is saved.

Since the tube went into operations four messengers are now employed at other occupations and scrap metal is already diminishing. Other uses for the pneumatic tube include sending letters and lists for metal orders in a hurry such as is sometimes required when a boat is waiting to be loaded.

The tube was cast from aluminum from our plant which was later extruded at the Alcan plant in Kingston; it is in sections, 40 feet long, and has an internal diameter of four inches; its total length is 5,000 feet.

The tube runs from C.C.P. furnace No 27 and has service stations at C.C.P. furnaces Nos 21, 16, 10 and 2. It is 30 feet from the ground in most places and is suspended by means of special towers built for this purpose. Steel cables help to keep it straight.

The cost of the tube was more than \$25,000. At each station the samples are placed in a cylinder which is placed inside the tube and propulsion is obtained by sucking the air out of the tube, by means of two motors. The cylinder itself travels at a speed of approximately 20 miles an hour in this tube.



MAKE  
YOUR  
DREAM  
HOUSE  
COME  
TRUE

WHEN?

NOW!

OMER BOURRET

ARVIDA  
8-5714

CHICOUTIMI  
4-3566

### Offre aux employés d'Alcan

Des feuilles d'aluminium de plusieurs motifs coloriés fabriquées par nos usines de Suisse seront en vente dans tous les bureaux et usines d'Alcan et de ses compagnies subsidiaires et affiliées aux mois d'octobre et novembre prochains.

Chaque rouleau contient dix de ces feuilles mesurant 39" par 19 1/2" et sera vendu au prix coûtant, soit un dollar chacun. Ces feuilles peuvent servir pour l'emballage de cadeaux à n'importe quel temps de l'année puisqu'elles n'ont rien qui rappellent particulièrement le temps de la Noël.

On a vendu 600 rouleaux de ces feuilles au mois de décembre dernier aux employés du bureau de Montréal durant une période de deux jours et, cette année, on en a déjà commandé 2,000 pour ces mêmes employés.

Tous ceux qui voudront obtenir ces rouleaux devraient en faire la demande à M. W.-C. Scott au guichet du caissier, Bureau principal.

### Causerie au Club des contremaitres

Une réunion du Club des contremaitres aura lieu dans l'auditorium de Aluminium Laboratories mercredi le 17 mars à 8 h. 30 p.m. Tous les contremaitres accompagnés de leurs épouses sont cordialement invités à assister à cette réunion.

MM. F.-D. Barrett du bureau de Montréal et R.-A. Fortier du département du personnel des usines de Shawinigan donneront une causerie en français qu'ils ont intitulée "Perception".

Cette causerie sera illustrée au moyen de plusieurs exhibits présentés par les conférenciers.

### Les cadets de la marine

Tous les cadets du R.C.S.C.C. Shipshaw, Kénogami-Arvida sont priés de prendre note que les parades du vendredi soir sont très importantes, car les instructions qui seront données d'ici la fin de mai sont très importantes, pour se préparer à l'inspection annuelle du mois de mai.

Un total de 31 cadets ont mérité leur premier chevron d'avancement et ont droit au camp. Il y aura un examen le 26 mars, et un autre le 9 avril pour "Leading Cadet". Il est à espérer que tous les cadets seront qualifiés pour le camp de Sydney, Nouvelle-Ecosse.

### Retraites paroissiales à Saint-Jacques le 14

Dimanche le 14 courant à 7 h. 30, les retraites paroissiales débuteront dans la paroisse Saint-Jacques.

La première retraite sera prêchée aux dames par les Révérends Pères Gérard Tremblay et Wilbrod Routhier, rédemptoristes, pour se continuer une deuxième semaine avec les hommes mariés et une troisième semaine pour les jeunes gens et les jeunes filles.

### Le Poste CHRL est porté à 1000 watts

Le poste CHRL de Roberval inaugurer son transmetteur de 1,000 watts, vraisemblablement le 21 mars.

Sa fréquence sera de 910 kc. Les autorités prévoient qu'il sera entendu de Chibougamau à Chicoutimi.

Le gérant actuel du poste est M. Wilfrid Mondoux.

## Théâtre PALACE Arvida

TEL.: 8-3404

---

JEUDI 11 MARS

**"ASSIGNMENT PARIS"**  
avec Dana Andrews et Marta Toren  
EN PLUS:  
**"CHEFS D'ILOTS"**  
version française avec Laurel & Hardy  
JEUDI SOIR: FOTO-NITE

---

VENDREDI, SAMEDI 12-13 MARS

PROGRAMME DOUBLE:  
**"LA DYNASTIE FORSYTHE"**  
en couleurs, version française avec Greer Garson et Walter Pidgeon  
EN PLUS:  
**"99 RIVER STREET"**  
avec John Payne et Evelyn Kayes

---

DIM. LUN. MAR. 14-15-16 MARS

PROGRAMME DOUBLE:  
**"SEUL AU MONDE"**  
avec Madeleine Robinson et René Lefebvre  
AUSSI:  
**"THREE SAILORS AND A GIRL"**  
musical en technicolor avec Jane Powell et Gordon Mac Rae  
AUSSI NOUVELLES

# ATTENTION!!

## GAGNEZ DE L'ARGENT

AVEC UNE PREUVE D'ACHAT DE \$5.00 ET PLUS

La direction du "Magasin E.M. Store", rue Mellon, Arvida, dont le propriétaire est M. C.-E. Tremblay, annonce qu'à l'avenir, elle donnera **\$100.00** en échange d'une preuve d'achat de \$5 et plus à toute personne qui gagnera le FOTO-NITE au Théâtre Palace d'Arvida.

Ce tirage se fera tous les jeudis soir lors du FOTO-NITE au Théâtre Palace et pour profiter des avantages de ce concours, la preuve d'achat devra avoir été délivrée à la personne même ou à l'un des membres de sa famille et ne devra pas dater de plus de (7) sept JOURS, soit du VENDREDI précédent le tirage du FOTO-NITE.

EXIGEZ VOTRE PREUVE D'ACHAT

### AU MAGASIN E-M STORE

Tél. 8-3621 396 rue Mellon, Arvida Tél. 8-3622  
*(nous nous réservons le droit d'annuler ce concours à volonté)*

### THÉÂTRE CAPITOLE CHICOUTIMI

Tél.: 4-3097

---

JEU. VSN. SAM. 11-12-13 MARS

PROGRAMME DOUBLE:  
**"LA GITANE DE GRENADE"**  
en couleurs avec Paquita Rico et Alfredo Mayo  
Aussi:  
**"THE STOOGES"**  
avec les deux comédiens Dean Martin et Jerry Lewis

---

DIM. LUN. MAR. MER. 14-15-16-17 MARS

PROGRAMME DOUBLE:  
**"AU PAYS DU SOLEIL"**  
avec Tino Rossi et Jacqueline Pierreux  
En plus:  
**"GAGE D'OR"**  
version française avec Jean Simmons  
NOUVELLES

### Théâtre IMPÉRIAL DE CHICOUTIMI

---

JEU. VEN. 11-12 MARS

**"CAGLIOSTRO"**  
Orson Welles, Nancy Guild

**"TROUBLE AU CANADA"**  
(Couleur)  
Dick Foran, Margaret Lindsay

---

DIM. LUN. MAR. MER. 14-15-16-17 MARS

**"POLICE DES MOEURS"**  
Anne-Marie Juhl, Kate Mundt

**"LA DEESSE DES INCAS"**  
(Couleur)  
Alexander Carlo, Angelica Hauff

**DR CHS-EUG. MASSICOTTE**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
Tél.: 4-3293  
153, Racine Chicoutimi

POUR PEINDRE UNE PIÈCE

AVEC



**Kem-Tone**

PAS BESOIN D'OUVRIER LES FENÊTRES

**Raoul Blackburn**  
REPRESENTANT  
Underwood Limited

vous offre un grand nombre de clavigraphes reconditionnés à prix modiques et portant 12 mois de garantie.

350 Bégin Chicoutimi  
Tél.: 4-4122

### THÉÂTRE EMPIRE

Tél.: 2-3333

---

JEU. VEN. 11-12 MARS  
Elizabeth Taylor, Greer Garson dans  
**"LA BELLE IMPRUDENTE"**  
Robert Taylor, Stewart Granger dans  
**"ALL THE BROTHERS WERE VALIANT"**  
(Couleur)

---

SAM. DIM. LUN. MAR. 13-14-15-16 MARS  
Blanchette Brunoy, Gérard Landry dans  
**"UNE ENFANT DANS LA TOURMENTE"**  
John Payne, Rhonda Fleming dans  
**"L'OR DE LA NOUVELLE GUINEE"**

### THÉÂTRE CENTRE

Tél.: 2-6901

---

JEU. VEN. 11-12 MARS  
Charles Vanel, Claudine Dupuis dans  
**"PLUS FORT QUE LA HAINE"**  
Rhonda Fleming, Gene Barry dans  
**"THOSE REDHEADS FROM SEATTLE"**  
(Couleur)

---

13 AU 19 MARS  
TOUTE LA SEMAINE  
Fernandel, Zsa Zsa Gabor dans  
**"L'ENNEMI PUBLIQUE NO: 1"**  
Clark Gable, Loretta Young dans  
**"L'APPEL DE LA FORET"**

### THÉÂTRE PRINCESS

Tél.: 2-5701

---

THURS. FRI. 11-12 MARCH  
Jeanne Crain, Jean Peters in  
**"VICKI"**  
Richard Todd, Eva Bartok in  
**"VENETIAN BIRD"**

---

SAT. SUN. MON. TUES. 13-14-15-16 MARCH  
Ginger Rogers, William Holden in  
**"FOREVER FEMALE"**  
Helen Walker, Ross Elliott in  
**"PROBLEM GIRLS"**

### THÉÂTRE BELLEVUE

Tél.: 2-5839

---

JEU. VEN. 11-12 MARS  
Spencer Tracy, Deborah Kerr dans  
**"EDOUARD MON FILS"**  
Kenneth Tobey, Margaret Sheridan dans  
**"LA CHOSE D'UN AUTRE MONDE"**

---

SAM. DIM. LUN. MAR. 13-14-15-16 MARS  
Burt Lancaster, Nick Cravat dans  
**"LE CORSAIRE ROUGE"**  
(Couleur)  
Marx Bros., Tony Martin dans  
**"AU GRAND MAGASIN"**

SUJET A CHANGEMENT SANS AVIS SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.

LES AGENCES D'ASSURANCES **SAGUENAY** INSURANCE AGENCIES LTD

L T E E

R. Wilhelmy 382, Mellon, Arvida Tél.: 8-5993 A. Gauthier

